

**MEMORIAL**  
Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



**MEMORIAL**  
Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxembourg

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 601

20 novembre 1996

**SOMMAIRE**

AIRED, Arab International Real Estate Development S.A., Luxembourg .....	page 28847	Hostellerie de la Cheminée, S.à r.l., Oetrange ...	28814
Amhurst Corporation S.A., Luxembourg .....	28843	Hotu S.A., Luxembourg .....	28815
Athena, Sicav, Luxembourg .....	28844	ICM Re, International Crédit Mutuel Reinsurance S.A., Luxembourg .....	28813
Bambi S.A., Luxembourg .....	28847	Ide Investment Trust S.A., Luxembourg ..	28827, 28829
Banco Ambrosiano Holding S.A., Luxembourg ..	28845	Ikofin Corporation S.A., Luxembourg .....	28839
Billington Holding S.A., Luxembourg .....	28847	Imexal, S.à r.l., Luxembourg .....	28815
(Le) Central, S.à r.l., Luxembourg .....	28819	Immobilière de Remich, S.à r.l., Bereldange ...	28815
Dervan Investment Holding S.A., Luxembourg ...	28845	Immobilière Sandweiler, S.à r.l., Bereldange ...	28817
Domfin S.A., Luxembourg .....	28846	Industria Hospitalaria International S.A., Luxembourg .....	28841
Egelux S.A. ....	28842	Interlease Holding S.A., Luxembourg .....	28845
Emerging Markets Fund Advisory Company S.A., Luxembourg .....	28829, 28832	International Business Consulting S.A., Luxembg	28841
EURIMPEX S.A., European Import Export Company S.A., Mamer .....	28820	IsoPIPE International S.A., Luxembourg .....	28810
Eurobureau S.A., Luxembourg .....	28810	I.V.P., International Venture Projects S.A., Luxembourg .....	28817
Européenne de Gestion Hôtelière S.A., Luxembg	28821	Izakson Holding S.A., Luxembourg .....	28832
Europe Finances et Participations S.A., Luxembg	28837	Jaba Investment S.A., Luxembourg .....	28815, 28816
Europe Investissement Placement Gestion S.A., Luxembourg .....	28842	J.P. Morgan Fonds (Luxembourg) S.A., Luxembourg	28816
Fiblog Company S.A., Luxembourg .....	28838	Kalmus Serge, S.à r.l., Luxembourg .....	28817
Fidelity Portfolio Selector, Sicav, Luxembourg ...	28846	Kapnothochi S.A.H., Luxembourg .....	28817
Fides Inter-Consult S.A., Luxembourg .....	28842	Kellen International Holding S.A., Luxembg	28839, 28840
Fiduciaire B.G. S.A., Luxembourg .....	28837	Kentas AG, Luxembourg .....	28817
Fiduciaire Myson, S.à r.l., Luxembourg .....	28838	Lafer, S.à r.l., Remich .....	28817
Finalourec S.A. Holding, Luxembourg .....	28838	Lamfin S.A., Luxembourg .....	28846
Financements Spéciaux (Luxembourg) S.A., Spezialfinanzierungen (Luxembourg) AG, Special Financing (Luxembourg) Ltd, Luxembourg	28822	Laurentia Holding S.A., Luxembourg .....	28818
Financière Baucalaise S.A.H., Luxembourg .....	28811	Lavender Holdings S.A., Luxembourg .....	28818
Financière de Beaufort S.A., Luxembourg .....	28844	Lencor Investment S.A., Luxembourg .....	28819
Finav S.A., Luxembourg .....	28838	Lermita S.A., Luxembourg .....	28818
Fincapa S.A., Luxembourg .....	28823, 28824	Logvest Technology S.A., Luxembourg .....	28833
Finnmécanique Europe S.A., Luxembourg .....	28839	Lorlux-Inter, S.à r.l., Tetange .....	28834, 28835
Fisch & Geflügel, S.à r.l., Welfrange .....	28839	Lux-Brasserie, S.à r.l., Rodange .....	28835, 28837
Fonds Investment, Sicav, Luxembourg .....	28845	Luxor Investment Company, Sicav, Luxembourg	28843
Food Reinsurance S.A., Luxembourg .....	28824	Malamute S.A., Luxembourg .....	28844
Friture Au Gourmet, S.à r.l., Rodange .....	28813	MBS Fund, Sicav, Luxembourg .....	28802, 28805
Fugro Eco Consult, GmbH, Munsbach .....	28840	Mereto Holding S.A., Luxembourg .....	28820
Fundus Holding S.A., Luxembourg .....	28838	Mid Atlantic Holdings S.A., Luxembourg .....	28820
(Le) Gallery, S.à r.l., Luxembourg .....	28820	Mo.Co, S.à r.l., Luxembourg .....	28826, 28827
Gerinvest S.A., Luxembourg .....	28805, 28806	Mondichim S.A., Luxembourg .....	28819
Gestalco S.A., Luxembourg .....	28826	Morel S.A., Senningerberg .....	28814
Gout & Benz Invest S.A., Senningerberg .....	28812	Myrtille S.A., Luxembourg .....	28848
Grundy International Holdings (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	28811	Nordthulin Luxembourg S.A., Luxembourg	28806, 28808
G.T. Global Fund, Sicav, Luxembourg .....	28813	Novag International S.A., Luxembourg .....	28843
Helio Finance S.A., Luxembourg .....	28848	ODILE Holding S.A., Organisation Development Investment in Large Estates S.A., Luxembourg-Strassen .....	28842
Hello Investment S.A., Luxembourg .....	28813	O-Rève S.A., Luxembourg .....	28844
Hierzekrepp, S.à r.l., Luxembourg .....	28814	Réseau Financier et de Gestions (Luxembourg) S.A., Luxembourg .....	28809, 28810
Horten Technology Holding S.A., Luxembourg ..	28825	Sablonville S.A., Luxembourg .....	28848
Hostellerie de la Cerisaie, S.à r.l., Luxembourg ..	28814	Santana Invest, S.à r.l., Hesperingen .....	28840, 28841

**MBS FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 37.077.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the thirtieth of August.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Hesperange, acting in replacement of Maître Edmond Schroeder, notary residing in Mersch, who will be the depositary of this deed.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of MBS FUND, with its principal office in Luxembourg, incorporated by a deed of Maître Jacques Delvaux, notary residing in Esch-sur-Alzette, on the 29th of May 1991, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of the 17th of July 1991, number 274.

The articles of incorporation were amended for the last time by a deed of the undersigned notary on the 29th of July 1994, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations of the 15th of September 1994, number 340.

The meeting is presided over by Pierre Delandmeter, juriste et économiste, residing in Gonderange, who appoints as secretary Michel Mengal, juriste, residing in Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer:

Anne Felten, employée de banque, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of their shares are shown on an attendance list, signed by the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The attendance list, as well as the proxies will remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list, that out of 14,644.4828 outstanding shares, 8,637.5830 shares are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting could validly decide on all the items of the agenda.

III. The present meeting has been convened by notices containing the agenda and sent to the shareholders by registered mail on the 22nd of August 1996.

IV. That the agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Authorization for the board of directors of the Company to create within each class of shares two or more categories of shares, and consequently amendment of article 5 of the Articles of Incorporation of the Company so as to add at the end of the 4th paragraph the following:

«**Art. 5. Fifth paragraph.** The board of directors may further decide to create within each class of shares two or more categories whose assets will be commonly invested pursuant to the specific investment policy of the class concerned but where a specific sales and redemption charge structure, fee structure, hedging policy or other specific management complement is applied to each category. The board of directors may at any time create additional classes of categories of shares. Any reference to the class or classes includes a reference to its or their categories, if applicable.»

2. Amendment of article 11 of the Articles of Incorporation of the Company as follows:

- The first paragraph is deleted and replaced by the following:

«**Art. 11. First paragraph.** The net asset value of each class of the Company shall be expressed in the reference currency of the class concerned (the «Reference Currency») and will be determined on each Valuation Day by deducting total liabilities attributable to a class from total assets attributable to such class.

When the class is comprised of one category of shares, the category will be expressed in the Reference Currency of the class and will be determined on each Valuation Day by dividing the net assets attributable to each class by the number of shares of the corresponding category then outstanding and by rounding the resulting sum per share to the nearest lowest (current) sub-division of the currency concerned.

When the class is comprised of different categories of shares, the net asset value per share of each category will be expressed in the dealing currency of the category concerned and will be determined mutatis mutandis according to the provisions mentioned hereon, taking into account the specific assets and liabilities attributed to each category.

If the dealing currency of the category concerned is different from the Reference Currency of the corresponding class, the net assets of the sub-fund attributed to the category valued in the Reference Currency of the class shall be converted into the dealing currency of the category concerned.»

- Section C, paragraph e is deleted and replaced by the following:

«**Art. 11. Section C, paragraph e.** In addition, upon the record date of assets and/or liabilities attributed to a specific category of shares according to its specific management complement as provided in the selling documents, the net asset value of such category of shares shall be adapted accordingly by taking into account such attributed assets and/or liabilities.»

3. Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to authorize the board of directors of the Company to create within each class of shares two or more categories of shares, and consequently to amend article 5 of the Articles of Incorporation of the Company so as to add at the end of the 4th paragraph the following:

«**Art. 5. Fifth paragraph.** The board of directors may further decide to create within each class of shares two or more categories whose assets will be commonly invested pursuant to the specific investment policy of the class

concerned but where a specific sales and redemption charge structure, fee structure, hedging policy or other specific management complement is applied to each category. The board of directors may at any time create additional classes of categories of shares. Any reference to the class or classes includes a reference to its or their categories, if applicable.»

*Second resolution*

The meeting decides to amend article 11 of the Articles of Incorporation of the Company as follows:

- to delete the first paragraph and replace it by the following:

«**Art. 11. First paragraph.** The net asset value of each class of the Company shall be expressed in the reference currency of the class concerned (the «Reference Currency») and will be determined on each Valuation Day by deducting total liabilities attributable to a class from total assets attributable to such class.

When the class is comprised of one category of shares, the category will be expressed in the Reference Currency of the class and will be determined on each Valuation Day by dividing the net assets attributable to each class by the number of shares of the corresponding category then outstanding and by rounding the resulting sum per share to the nearest lowest (current) sub-division of the currency concerned.

When the class is comprised of different categories of shares, the net asset value per share of each category will be expressed in the dealing currency of the category concerned and will be determined mutatis mutandis according to the provisions mentioned hereon, taking into account the specific assets and liabilities attributed to each category.

If the dealing currency of the category concerned is different from the Reference Currency of the corresponding class, the net assets of the sub-fund attributed to the category valued in the Reference Currency of the class shall be converted into the dealing currency of the category concerned.»

- to delete section C, paragraph e and replace it by the following:

«**Art. 11. Section C, paragraph e.** In addition, upon the record date of assets and/or liabilities attributed to a specific category of shares according to its specific management complement as provided in the selling documents, the net asset value of such category of shares shall be adapted accordingly by taking into account such attributed assets and/or liabilities.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, this deed is worded in English, followed by a French translation and that at the request of the same appearing parties and in case of any divergences between the English and the French texts, the English version shall be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their names, surnames, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du présent acte:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange, agissant en remplacement de son collègue empêché Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, qui restera le dépositaire de la présente minute.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société MBS FUND, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 29 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 17 juillet 1991 numéro 274.

Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 29 juillet 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations en date du 15 septembre 1994, numéro 340.

La séance est présidée par Monsieur Pierre Delandmeter, juriste et économiste, demeurant à Gonderange, qui désigne comme secrétaire, Monsieur Michel Mengal, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur:

Madame Anne Felten, employée de banque, demeurant à Luxembourg.

Le bureau étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire. La liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Il résulte de la liste de présence que des 14.644,4828 actions en circulation, 8.637,5830 actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III. La présente assemblée a été convoquée par des avis contenant l'ordre du jour et envoyés aux actionnaires par lettre recommandée en date du 22 août 1996.

IV. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Autorisation donnée au conseil d'administration de créer dans chaque classe d'actions, deux ou plusieurs catégories d'action, et par conséquent amendement de l'article 5 des Statuts de la Société de telle sorte que soit ajouté à la fin du quatrième paragraphe le texte suivant:

«**Art. 5. Cinquième paragraphe.** Le conseil d'administration peut également décider de créer dans chaque classe d'actions deux ou plusieurs catégories dont le produit d'émission sera généralement investi suivant la politique d'investissement spécifique de la classe concernée mais où une structure de commissions de vente et rachat, les frais de structure, la politique de couverture ou d'autres compléments de gestion spécifiques sont appliqués à chaque catégorie. Le conseil d'administration pourra à tout moment créer de nouvelles classes ou catégories d'actions. Toute référence ci-après à une classe ou des classes d'actions doit être comprise comme incluant ses ou leurs catégories d'actions, si de telles catégories ont été créées.»

2. Amendement de l'article 11 des Statuts de la Société comme suit:

- le premier paragraphe est effacé et remplacé par les paragraphes suivants:

«**Art. 11. Premier paragraphe.** La valeur de l'actif net des actions de chaque classe de la Société s'exprimera dans la devise de référence de la classe concernée (la «Devise de Référence») et sera déterminée pour chaque Jour d'Evaluation en déduisant le total des engagements attribuables à cette classe du total des avoirs attribuables à cette même classe.

Lorsque la classe comprend une seule catégorie d'actions, cette catégorie s'exprimera dans la Devise de Référence de la classe et sera déterminée pour chaque Jour d'Evaluation en divisant les avoirs nets de chaque classe par le nombre d'actions de la catégorie correspondante alors en circulation et en arrondissant le montant résultant par action à l'unité inférieure (en cours) la plus proche de la devise concernée.

Lorsque la classe comprend plusieurs catégories d'actions, la valeur nette d'inventaire par action de chaque catégorie s'exprimera dans la devise de transaction de la catégorie concernée et sera déterminée mutatis mutandis de la même façon que ce qui est prévue dans les présentes dispositions en tenant compte des avoirs et engagements spécifiques attribués à chaque catégorie.

Si la devise de transaction de la catégorie concernée est différente de la Devise de Référence de la classe correspondante, les avoirs nets du compartiment évalués dans la Devise de Référence attribuables à cette catégorie doivent être convertis dans la devise de transaction de la catégorie concernée.»

- le paragraphe e de la section C est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant:

«**Art. 11. Section C, paragraphe e.** De plus, suivant la date d'enregistrement des avoirs et/ou engagements attribués à une catégorie spécifique d'actions et suivant ses particularités de gestion telles que spécifiées dans les documents de vente, la valeur nette d'inventaire de cette catégorie d'actions doit être adaptée de façon à tenir compte de ces avoirs et/ou engagements attribués.»

3. Divers.

Après l'approbation par l'assemblée de cet ordre du jour, l'assemblée a pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide d'autoriser le conseil d'administration de la Société à créer dans chaque classe d'actions, deux ou plusieurs catégories d'action, et par conséquent d'amender l'article 5 des Statuts de la Société de telle sorte que soit ajouté à la fin du quatrième paragraphe le texte suivant:

«**Art. 5. Cinquième paragraphe.** Le conseil d'administration peut également décider de créer dans chaque classe d'actions deux ou plusieurs catégories dont le produit d'émission sera généralement investi suivant la politique d'investissement spécifique de la classe concernée mais où une structure de commissions de vente et rachat, les frais de structure, la politique de couverture ou d'autres compléments de gestion spécifiques sont appliqués à chaque catégorie. Le conseil d'administration pourra à tout moment créer de nouvelles classes ou catégories d'actions. Toute référence ci-après à une classe ou des classes d'actions doit être comprise comme incluant ses ou leurs catégories d'actions, si de telles catégories ont été créées.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'amender l'article 11 des Statuts de la Société comme suit:

- le premier paragraphe est effacé et remplacé par les paragraphes suivants:

«**Art. 11. Premier paragraphe.** La valeur de l'actif net des actions de chaque classe de la Société s'exprimera dans la devise de référence de la classe concernée (la «Devise de Référence») et sera déterminée pour chaque Jour d'Evaluation en déduisant le total des engagements attribuables à cette classe du total des avoirs attribuables à cette même classe.

Lorsque la classe comprend une seule catégorie d'actions, cette catégorie s'exprimera dans la Devise de Référence de la classe et sera déterminée pour chaque Jour d'Evaluation en divisant les avoirs nets de chaque classe par le nombre d'actions de la catégorie correspondante alors en circulation et en arrondissant le montant résultant par action à l'unité inférieure (en cours) la plus proche de la devise concernée.

Lorsque la classe comprend plusieurs catégories d'actions, la valeur nette d'inventaire par action de chaque catégorie s'exprimera dans la devise de transaction de la catégorie concernée et sera déterminée mutatis mutandis de la même façon que ce qui est prévue dans les présentes dispositions, en tenant compte des avoirs et engagements spécifiques attribués à chaque catégorie.

Si la devise de transaction de la catégorie concernée est différente de la Devise de Référence de la classe correspondante, les avoirs nets du compartiment évalués dans la Devise de Référence attribuables à cette catégorie doivent être convertis dans la devise de transaction de la catégorie concernée.»

- le paragraphe e de la section C est supprimé et remplacé par le paragraphe suivant:

«**Art. 11. Section C, paragraphe e.** De plus, suivant la date d'enregistrement des avoirs et/ou engagements attribués à une catégorie spécifique d'actions et suivant ses particularités de gestion telles que spécifiées dans les documents de vente, la valeur nette d'inventaire de cette catégorie d'actions doit être adaptée de façon à tenir compte de ces avoirs et/ou engagements attribués.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: P. Delandmeter, M. Mengal, A. Felten, G. Lecuit.

Enregistré à Mersch, le 4 septembre 1996, vol. 400, fol. 8, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): W. Kerger.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 17 septembre 1996.

E. Schroeder.

(34765/228/214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 1996.

**MBS FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 37.077.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 septembre 1996.

E. Schroeder.

(34766/228/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1<sup>er</sup> octobre 1996.

**GERINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 33.859.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le sept octobre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GERINVEST S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 33.859, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 avril 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 408 du 3 novembre 1990.

L'Assemblée est ouverte à quinze heures quarante-cinq sous la présidence de Monsieur Dimitri Zoïs, économiste, demeurant à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Changement de l'objet de la Société en société de participations financières avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1992 et modification subséquente de l'article 4 des statuts.

L'objet de la Société aura désormais la teneur suivante:

«La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

2) Modification subséquente de l'article 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

«Il existe une société anonyme sous la dénomination de GERINVEST S.A.»

3) Modification subséquente de l'article 17 des statuts comme suit:

«La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'Assemblée décide de changer l'objet de la Société en celui d'une société de participations financières avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 1992.

En conséquence, les articles 1, 4 et 17 des statuts sont modifiés et auront désormais la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de GERINVEST S.A.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.»

Le notaire a rendu les parties attentives à la circonstance que la rétroactivité de la résolution prise ci-avant n'est pas opposable aux tiers.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Zois, P. Pierrard, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 1996, vol. 93S, fol. 73, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 octobre 1996.

F. Baden.

(38633/200/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 1996.

**GERINVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 33.859.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 octobre 1996.

F. Baden.

(38634/200/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 octobre 1996.

**NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.998.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the ninth of October.

Before Us, the undersigned notary Jean Seckler, residing in Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of shareholders of the company NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., with registered office in Luxembourg, (R.C. Luxembourg B number 37.998), incorporated by deed of the undersigned notary, on the twentieth of August 1991, published in the Mémorial C, number 87 on March 14, 1992. The articles of incorporation have been amended by deeds before the undersigned notary, on December 20, 1991, published in the Mémorial C, number 284 on June 26, 1992, and on June 30, 1995, published in the Mémorial C, number 509 on October 5, 1995, with a corporate capital of one billion two hundred and seventy million Belgian francs (1,270,000,000.- BEF), divided into one million sixteen thousand (1,016,000) shares of one thousand two hundred and fifty Belgian francs (1,250.- BEF) each.

The meeting is presided over by Mrs Cynthia Wald, private employee, residing in Olm.

The chairman appoints as secretary Mr Gérard Birchen, private employee, residing in Oberkorn.

The meeting elects as scrutineer Mr Jean-Paul Rosen, private employee, residing in Peppange.

The board having thus been formed the chairman states and asks the notary to enact:

That the shareholders present or represented as well as the number of shares held by them are indicated on an attendance list, which after having been signed by the shareholders or their proxy holders, shall remain annexed to this document and shall be filed at the same time with the registration authorities.

It results from the said attendance list that all the issued shares are present or represented, so that the present meeting can take place without prior convening notices.

That the present meeting is regularly constituted and may validly deliberate upon the points of the agenda, which reads as follows:

1. - Decrease of the share capital of seven hundred and seventy million Belgian francs (770,000,000.- BEF) in order to reduce it from its present amount of one billion two hundred and seventy million Belgian francs (1.270,000,000.- BEF), to five hundred million Belgian francs (500,000,000.- BEF), with effect from February 1st, 1996.

2. - Authority to the Board of Directors to proceed to repayment of the Reduction Amount and to cancel the relevant shares on or shortly after the expiry of a 30 days' notice period following the publication of the EGM's notarised minutes in the legal gazette *Mémorial C* in Luxembourg.

3. - Subsequent amendment of the Articles of Incorporation.

After deliberation, the following resolutions were taken by unanimous vote:

*First resolution*

The general meeting decides to decrease the share capital of seven hundred and seventy million Belgian francs (770,000,000.- BEF) in order to reduce it from its present amount of one billion two hundred and seventy million Belgian francs (1,270,000,000.- BEF), to five hundred million Belgian francs (500,000,000.- BEF), with effect from February 1st, 1996.

*Second resolution*

The general meeting grants authority to the Board of Directors to repay entirely or partially in Belgian francs or in any other currency that the shareholder may request or to liquidate in any other way the reduction amount and to cancel the relevant shares on or shortly after the expiry of a 30 days' notice period following the publication of the extraordinary general meeting's notarised minutes in the legal gazette *Mémorial C* in Luxembourg.

*Third resolution*

The extraordinary general meeting resolves that the first paragraph of Article 3 of the Articles of Incorporation will read as follows:

«**Art. 3.** The corporate capital is fixed at five hundred million Belgian francs (500,000,000.- BEF) divided into four hundred thousand (400,000) shares of one thousand two hundred and fifty Belgian francs (1,250.- BEF) each.»

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatever, to be borne by the company because the present deed are estimated at about eighty thousand Luxembourg francs (80.000.- LUF).

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction française du procès-verbal:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le neuf octobre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., avec siège social à Luxembourg, (R. C. Luxembourg B numéro 37.998), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné à la date du 20 août 1991, publié au *Mémorial C*, numéro 87 du 14 mars 1992, et dont les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le notaire soussigné en date du 20 décembre 1991, publié au *Mémorial C*, numéro 284 du 29 juin 1992, et en date du 30 juin 1995, publié au *Mémorial C*, numéro 509 du 5 octobre 1995, avec un capital social d'un milliard deux cent soixante-dix millions de francs belges (1.270.000.000.- BEF), divisé en un million seize mille (1.016.000) actions de mille deux cent cinquante francs belges (1.250.- BEF) chacune.

L'assemblée est présidée par Madame Cynthia Wald, employée privée, demeurant à Olm.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire, Monsieur Gérard Birchen, employé privé, demeurant à Oberkorn.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Jean-Paul Rosen, employé privé, demeurant à Peppange.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentaire d'acter:

Que les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée et le nombre d'actions qu'ils détiennent ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Qu'il résulte de ladite liste de présence que tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, étant présents ou représentés à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage et les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Que dès lors, la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peut donc valablement délibérer sur son ordre du jour.

Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1. - Réduction du capital social de sept cent soixante-dix millions de francs belges (770.000.000,- BEF) pour le ramener d'un milliard deux cent soixante-dix millions de francs belges (1.270.000.000,- BEF) à cinq cents millions de francs belges (500.000.000,- BEF), avec effet au premier février 1996.

2. - Pouvoir à accorder au Conseil d'Administration en vue de rembourser les montants correspondant à la réduction du capital et d'annuler les actions correspondantes lors ou brièvement après l'expiration du délai de 30 jours à partir de la publication du procès-verbal notarié de cette assemblée générale extraordinaire au Mémorial C à Luxembourg.

3. - Modification afférente des statuts.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et après en avoir délibéré, elle a pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à raison de sept cent soixante-dix millions de francs belges (770.000.000,- BEF) pour le ramener d'un milliard deux cent soixante-dix millions de francs belges (1.270.000.000,- BEF) à cinq cents millions de francs belges (500.000.000,- BEF) avec effet au premier février 1996.

*Deuxième résolution*

L'assemblée générale accorde pouvoir au Conseil d'Administration en vue de rembourser totalement ou partiellement en francs belges ou en toute autre devise que l'actionnaire pourra demander ou de liquider de toute autre manière les montants correspondant à la réduction du capital et d'annuler les actions correspondantes lors ou brièvement après l'expiration du délai de 30 jours à partir de la publication du procès-verbal notarié de cette assemblée générale extraordinaire au Mémorial C à Luxembourg.

*Troisième résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide que le premier alinéa de l'article 3 des statuts aura la teneur suivante:

«**Art. 3.** Le capital social est fixé à cinq cents millions de francs belges (500.000.000,- BEF), divisé en quatre cent mille (400.000) actions de mille deux cent cinquante francs belges (1.250,- BEF) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Tous les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de quatre-vingt mille francs luxembourgeois (80.000,- LUF).

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, les présents statuts sont rédigés en anglais, suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont tous signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Wald, G. Birchen, J.-P. Rosen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 17 octobre 1996, vol. 499, fol. 5, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 novembre 1996.

J. Seckler.

(39285/231/138) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 1996.

**NORDTHULIN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.998.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 5 novembre 1996.

J. Seckler.

(39286/231/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 novembre 1996.

**RESEAU FINANCIER ET DE GESTIONS (LUXEMBOURG) S.A.,  
(anc. EXPRINTER HOLDING (LUXEMBOURG) S.A.), Société Anonyme.**

Registered office: L-1325 Luxembourg, 1, rue de la Chapelle.  
R. C. Luxembourg B 31.896.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the tenth of September.

Before Us, Maître Reginald Neuman, notary, residing in Luxembourg.

Is held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of EXPRINTER HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, and entered in the company register in Luxembourg, section B, under number 31.896.

The meeting is opened at 11.30 a.m., Mrs Patricia Thill, maître en droit, residing in Luxembourg, being in the chair, who appoints as secretary Miss Maryse Schiltz, employée privée, residing in Strassen.

The meeting elects as scrutineer Miss Cathy Grun, employée privée, residing in Lixing-les-St. Avold (France), all hereby present and accepting.

The Bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:  
I. The agenda of the meeting is the following:

Change of the name of the corporation from EXPRINTER HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. to RESEAU FINANCIER ET DE GESTIONS (LUXEMBOURG) S.A. with amendment of the first paragraph of article 1 of the Articles of Incorporation.

II. The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. The whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. The present meeting is properly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, passed unanimously the following resolution:

*Sole resolution*

The meeting decides to change the name of the corporation from EXPRINTER HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. to RESEAU FINANCIER ET DE GESTIONS (LUXEMBOURG) S.A. and consequently to amend the first paragraph of article 1 of the Articles of Incorporation so as to read as follows:

«**Art. 1.** There exists a corporation (société anonyme) under the name of RESEAU FINANCIER ET DE GESTIONS (LUXEMBOURG) S.A.»

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are assessed at thirty thousand (30,000.-) Luxembourg francs.

There being no further business, the meeting is terminated at 11.45 a.m.

The undersigned notary, who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the meeting, the members of the bureau, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, have signed together with the notary the present original deed, no other shareholder expressing the wish to sign.

**Suit la traduction française du procès-verbal qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix septembre.

Par-devant Maître Reginald Neuman, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EXPRINTER HOLDING (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous le numéro B 31.896.

L'assemblée est ouverte à onze heures et demie sous la présidence de Madame Patricia Thill, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Maryse Schiltz, employée privée, demeurant à Strassen.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Cathy Grun, employée privée, demeurant à Lixing-les St. Avold (France),

tous ici présents et ce acceptant.

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Changement de la dénomination de la société de EXPRINTER HOLDING (LUXEMBOURG) S.A. en RESEAU FINANCIER ET DE GESTIONS (LUXEMBOURG) S.A. avec modification du premier paragraphe de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

II. Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.



**FINANCIERE BAUCALAISE S.A.H., Société Anonyme**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.879.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 1996.

Signature.

(33353/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**FINANCIERE BAUCALAISE S.A.H., Société Anonyme**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 36.879.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 15 mai 1996 à Luxembourg*

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des administrateurs et du commissaire sortants; leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Pour copie conforme

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33354/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 20.881.

**DISSOLUTION**

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the thirty-first of July.

Before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Mr Réginald Roy Grundy, film consultant, residing in Warwick (Bermudas), here represented by Mrs Isabelle S. Galera, Company director, residing in Walferdange, by virtue of a proxy given in London (United Kingdom), on 28th June 1996.

Such proxy, after signature ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time.

Such appearing party, through its mandatory, required the undersigned notary to state that:

- The company GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., R. C. B Number 20.881, was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 6th October 1983, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Number 330 of 17th November 1983;

- The Articles of Incorporation have been amended by two deeds of the undersigned notary, dated 21st December 1992 and 29 June 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 165 of 17th April 1993 and Number 511 of 6 October 1995;

- The corporate share capital of the company is set at fifty thousand (50,000.-) United States dollars, represented by five thousand (5,000) shares having a par value of ten (10.-) United States dollars each, entirely subscribed to and fully paid-in;

- The appearing party has become the owner of all the shares of the company GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.;

- The appearing party hereby decides the anticipated dissolution of the company with immediate effect;

- The appearing party as liquidator of the company GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. declares that all the liabilities of the company GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., have been paid;

- The activity of the company has ceased; the sole shareholder is vested with all the assets and he shall pay all possible liabilities of the liquidated company, consequently the liquidation of the company is deemed done and closed;

- The sole shareholder grants full discharge to the Directors and the Commissaire for their mandates up to this date;

- The books and records of the dissolved company shall be kept for five years in L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.

Thereafter, the mandatory of the appearing party has produced to the notary the share register with the relevant transfers of shares.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the day and year hereinbefore mentioned.

The document having been read and translated into the language of the mandatory of the appearing party, said mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le trente et un juillet.  
Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Monsieur Réginald Roy Grundy, film consultant, demeurant à Warwick (Bermudes),  
ici représenté par Madame Isabelle S. Galera, administrateur de sociétés, demeurant à Walferdange,  
en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Londres (Royaume-Uni), le 28 juin 1996.

Laquelle procuration, après avoir été signée par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant a, par sa mandataire, prié le notaire d'acter que:

- Le 6 octobre 1983 a été constituée par acte du notaire instrumentaire la société anonyme GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A., R. C. B numéro 20.881, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 330 du 17 novembre 1983;
  - Les statuts de ladite société ont été modifiés par deux actes du notaire instrumentaire en date des 21 décembre 1992 et 29 juin 1995, publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 165 du 17 avril 1993 et numéro 511 du 6 octobre 1995;
  - La Société a actuellement un capital social de cinquante mille (50.000,-) dollars U.S., représenté par cinq mille (5.000) actions d'une valeur nominale de dix (10,-) dollars U.S. chacune, entièrement libérées;
  - Le comparant s'est rendu successivement propriétaire de la totalité des actions de la société GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A.;
  - Par la présente le comparant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat;
  - Le comparant en sa qualité de liquidateur de la société GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. déclare que tout le passif de la société GRUNDY INTERNATIONAL HOLDINGS (LUXEMBOURG) S.A. est réglé;
  - L'activité de la société a cessé; l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée;
  - L'actionnaire unique donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire pour leur mandat jusqu'à ce jour;
  - Les documents et pièces relatifs à la Société dissoute seront conservés durant cinq ans à L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.
  - Sur ce, la mandataire du comparant a présenté au notaire le registre des actions avec les transferts afférents. Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.
- Et après lecture faite à la mandataire du comparant, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.  
Signé: I. S. Galera, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 1996, vol. 92S, fol. 68, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 août 1996.

A. Schwachtgen.

(33361/230/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**GOUT & BENZ INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 41.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, vol. 484, fol. 33, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Signature.

(33359/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**GOUT & BENZ INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.  
R. C. Luxembourg B 41.587.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, vol. 484, fol. 33, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes annuels arrêtés aux 31 décembre 1994 et 31 décembre 1995 que Mme Rina d'Haese, administrateur démissionnaire est remplacée par Monsieur Marc Koeune, économiste, demeurant à Steinsel. Il terminera le mandat de son prédécesseur auquel décharge pleine et entière est accordée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Signature.

(33360/693/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**FRITURE AU GOURMET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4805 Rodange, 6, rue Adolphe.

**EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale reçu par le notaire Aloyse Biel de résidence à Capellen en date du seize août mil neuf cent quatre-vingt-seize, enregistré à Capellen en date du 16 août 1996, vol. 407, fol. 90, case 11, que l'assemblée générale a décidé d'accepter la démission des gérants techniques de la société, Monsieur Jules Steland, pensionné, demeurant à Belvaux, et Monsieur Eric Tacconi, cuisinier, demeurant à Halancy, Belgique, et leur accorde décharge pour l'accomplissement de leur mandat, que l'assemblée générale a nommé gérant unique de la société pour une durée indéterminée, Monsieur Zdravko Maric, commerçant, demeurant à Rodange.

La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de son gérant unique.  
Capellen, le 11 septembre 1996.

Pour extrait conforme  
A. Biel  
Notaire

(33357/203/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**G.T. GLOBAL FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 26.661.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 19 juillet 1996 a ratifié la cooptation de M. Yuji Hiramatsu nommé administrateur le 3 avril 1996 en remplacement de M. H. Hayakawa, administrateur démissionnaire.

Le mandat de Messieurs P.J. Loach, A. Elvinger, N. Train, Y. Hiramatsu et J.M. Gelhay a été renouvelé pour une période d'un an. L'assemblée a également approuvé le paiement de tantièmes aux administrateurs.

Pour G.T. GLOBAL FUND, SICAV  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

F. Guillaume C. List-Boes  
Premier conseiller Agent principal

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33362/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**HELLO INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 21.658.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 1996.

Signature.

(33363/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**ICM RE, INTERNATIONAL CREDIT MUTUEL REINSURANCE, Société Anonyme,  
(anc. SECAB REINSURANCE S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 22.258.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, tels qu'approuvés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires et enregistrés à Luxembourg, le 16 septembre 1996, vol. 484, fol. 53, case 8, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

*Extraits du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg le 22 mai 1996*

Le conseil prend acte de la démission de Monsieur Jean-Noël Dunoyer de Segonzac de son mandat d'administrateur qui a pris fin le 1<sup>er</sup> mai 1996.

Le conseil nomme en tant qu'administrateur-délégué de la société Monsieur Michel Lucas, pour les besoins de la gestion journalière et de la représentation de la société sous sa signature individuelle et lui délègue tout pouvoir à cet effet.

*Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 29 mai 1996*

L'assemblée décide de ramener le nombre des administrateurs de quatre à trois.

L'assemblée décide de renouveler le mandat des administrateurs suivants:

- Monsieur Jean-Louis Holtzmann,
- Monsieur Michel Lucas,
- Monsieur Daniel Schanté.

Leur mandat se terminera immédiatement après l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes arrêtés au 31 décembre 1998.

L'assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer réviseur indépendant de la société COOPERS & LYBRAND, 16, rue Eugène Ruppert, B.P. 1446, L-1014 Luxembourg, dont le mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 1996.

Pour publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ICM RE S.A.

Signature

(33371/267/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

---

**HIERZEKREPP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2222 Luxembourg, 40, rue de Neudorf.

R. C. Luxembourg B 55.826.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE RAYMOND STREICHER

Signature

(33364/582/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

---

**HOSTELLERIE DE LA CERISAIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.

R. C. Luxembourg B 26.850.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(33365/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

---

**HOSTELLERIE DE LA CHEMINEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5331 Oetrange, 1, route de Remich.

R. C. Luxembourg B 21.792.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(33366/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

---

**MOREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 49.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 1994, enregistrés à Luxembourg, vol. 484, fol. 33, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Signature.

(33398/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

---

**MOREL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Senningerberg, 5, rue Höhenhof.

R. C. Luxembourg B 49.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, vol. 484, fol. 33, case 2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Signature.

(33399/693/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

---

**HOTU S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 38.560.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 16 septembre 1996, vol. 484, fol. 53, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 septembre 1996.

Pour HOTU S.A.

Signature

(33367/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**IMEXAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2514 Luxembourg, 15, rue J.P. Sauvage.  
R. C. Luxembourg B 17.624.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(33368/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**IMMOBILIERE DE REMICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7216 Bereldange, 14D, rue Bour.  
R. C. Luxembourg B 47.238.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(33369/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**JABA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 19.531.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-six août.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois, dénommée JABA INVESTMENT S.A., inscrite au registre de commerce de Luxembourg sous la section B numéro 19.531, ayant son siège social à Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 juillet 1982, publié au Mémorial C numéro 247 du 13 octobre 1982, modifiée suivant acte reçu par Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 12 mai 1995, publié au Mémorial C numéro 445 du 11 septembre 1995.

L'assemblée est présidée par M. G.G.F.M. Berben. Le président désigne comme secrétaire, M. J.O.H. van Crugten. L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur, Mlle C.A.M. Peuteman.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite le président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Qu'il résulte de la liste de présence prémentionnée que les 1.500 (mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale représentatives de l'intégralité du capital social de NLG 4.600.000,- (quatre millions six cent mille florins hollandais) sont dûment représentées à la présente assemblée.

II. Que tous les actionnaires sont présents ou dûment représentés, la présente assemblée a pu se réunir sans convocation préalable, tous les actionnaires déclarent par eux-mêmes ou par leurs mandataires respectifs avoir eu connaissance de l'ordre du jour soumis à leur délibération.

III. Qu'en conséquence, la présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit.

IV. Que la présente assemblée a pour ordre du jour:

1) Réduction du capital d'un montant de NLG 1.500.000,- (un million cinq cent mille florins hollandais) en vue de ramener le capital social souscrit actuel de NLG 4.600.000,- (quatre millions six cent mille florins hollandais) à NLG 3.100.000,- (trois millions cent mille florins hollandais), à opérer par la voie du remboursement aux actionnaires, sans réduction du nombre des actions représentatives du capital social, mais en réduisant le pair comptable de toutes les actions représentatives du capital social.

2) Pouvoir à conférer au conseil d'administration en vue de réaliser toutes les opérations en relation avec la réduction dans le cadre des dispositions légales.

3) Modification de l'article 3 des statuts pour le mettre en concordance avec la résolution à prendre sub 1.

4) Divers.

Ensuite l'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a abordé l'ordre du jour et après avoir délibéré a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée des actionnaires décide la réduction du capital de la société d'un montant de NLG 1.500.000,- (un million cinq cent mille florins hollandais) pour le ramener de son montant actuel de NLG 4.600.000,- (quatre millions six cent mille florins hollandais), représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale, à NLG 3.100.000,- (trois millions cent mille florins hollandais), par réduction du pair comptable de toutes les actions représentatives du capital social.

*Deuxième résolution*

Pouvoir est conféré au conseil d'administration en vue de réaliser toutes les opérations en relation avec la réduction, dans le cadre des dispositions légales et notamment sous l'observation des prescriptions légales de l'article 69 (3) de la loi sur les sociétés commerciales.

*Troisième résolution*

Suite aux résolutions prises ci-dessus l'assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts, de sorte que cet article aura en définitive la teneur suivante:

«Le capital social souscrit de la société est fixé à NLG 3.100.000,- (trois millions cent mille florins hollandais), représenté par 1.500 (mille cinq cents) actions sans désignation de valeur nominale, entièrement libérées.»

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises à l'unanimité des voix et chacune séparément.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: C.A.M. Peuteman, J.O.H. van Crugten, G.G.F.M. Berben, J. Delvaux,

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 août 1996, vol. 826, fol. 76, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Oehmen.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 13 septembre 1996.

J. Delvaux.

(33376/208/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**JABA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 19.531.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 17 septembre 1996.

(33377/208/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**J.P. MORGAN FONDS (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2953 Luxembourg, 2, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 42.331.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 31 mai 1996 a nommé à la fonction de Réviseur d'Entreprises la firme PRICE WATERHOUSE, Luxembourg, pour une période d'un an se terminant à l'assemblée des actionnaires de mai 1997.

Pour J.P. MORGAN FONDS (LUXEMBOURG) S.A.  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

Signature Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33380/006/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**IMMOBILIERE SANDWEILER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7216 Bereldange, 14D, rue Bour.  
R. C. Luxembourg B 39.186.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(33370/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**I.V.P., INTERNATIONAL VENTURE PROJECTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 27.382.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 septembre 1996.

Signature.

(33372/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**KALMUS SERGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 105, rue du Cimetière.  
R. C. Luxembourg B 27.914.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 484, fol. 46, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Strassen, le 18 septembre 1996.

Signature.

(33378/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**KAPNOTHOCHI S.A.H., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2444 Luxembourg, 14, rue des Romains.  
R. C. Luxembourg B 26.086.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE GASTON THINNES

Signature

(33382/765/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LAFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5540 Remich, 29, rue de la Gare.  
R. C. Luxembourg B 43.764.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE RAYMOND STREICHER

Signature

(33384/582/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**KENTAS AG, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 34.895.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 484, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 17 septembre 1996.

Pour KENTAS AG

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

S. Walleers

P. Frédéric

(33383/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LAURENTIA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 10.378.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 484, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 1996.

Pour LAURENTIA HOLDING S.A.  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme  
S. Wallers P. Frédéric

(33385/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LAVENDER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 34.987.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 29 août 1996, vol. 484, fol. 5, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

LAVENDER HOLDINGS S.A.  
Signature Signature  
Administrateur Administrateur

(33386/650/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LAVENDER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 2B, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 34.987.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social le 11 juin 1996 à 10.00 heures précises*

Les administrateurs, Mme Isabelle S. Galera, M. David B. Begbie, Mme Jacqueline C. Perisse, ainsi que le commissaire aux comptes, M. R. John Usher, ont été réélus pour une nouvelle période statutaire de six ans. Les mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2000.

Pour extrait sincère et conforme  
LAVENDER HOLDINGS S.A.  
Signature Signature  
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 1996, vol. 484, fol. 5, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.

(33387/650/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LERMITA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 22.270.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 septembre 1996.

Signature.

(33391/531/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LERMITA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 22.270.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 28 juin 1996 à Luxembourg*

L'assemblée renouvelle pour une période de six ans le mandat des administrateurs et du commissaire sortants; leur mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale statutaire de l'an 2002.

Pour copie conforme  
Signature Signature  
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33392/531/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LENCOR INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1148 Luxembourg, 16, rue Jean l'Aveugle.  
R. C. Luxembourg B 39.345.

Le bilan au 31 décembre 1993, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 66, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 17 juillet 1996*

L'assemblée renouvelle le mandat d'administrateur de:

- Monsieur Patrick Rochas;
- Monsieur Willy Wasem;
- Monsieur Bernard Schwab.

L'assemblée appelle aux fonctions de commissaire aux comptes la société:

- EURO-SUISSE AUDIT (LUXEMBOURG).

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés viendra à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice 1994.

L'assemblée décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à USD 13.561,88 au poste «Résultats reportés».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature  
Administrateur

(33390/636/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LE CENTRAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1261 Luxembourg, 110, rue de Bonnevoie.  
R. C. Luxembourg B 27.281.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 59, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FIDUCIAIRE RAYMOND STREICHER

Signature

(33388/582/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**MONDICHIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 45.221.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 1996, vol. 484, fol. 49, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour MONDICHIM S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

(33396/029/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**MONDICHIM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 45.221.

A la suite de l'assemblée générale statutaire du 26 avril 1996, le conseil d'administration se compose comme suit:

Monsieur Claude Arend, administrateur de sociétés, Olm,  
Monsieur Dirk Van Reeth, licencié en droit, Olm,  
Monsieur Edward Bruin, maître en droit, Mondercange,  
Monsieur Gérard Birchen, employé privé, Oberkorn,  
Monsieur Lukas Andreas Bosshardt, administrateur de sociétés, CH-9032 Engelburg.

*Commissaire aux comptes:*

Monsieur Christian Agata, employé privé, Wecker.

Luxembourg, le 4 septembre 1996.

Pour MONDICHIM S.A.

CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 1996, vol. 484, fol. 49, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33397/029/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**LE GALLERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2230 Luxembourg, 66, rue du Fort Neipperg.  
R. C. Luxembourg B 39.597.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 484, fol. 46, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 12 septembre 1996.

Signature.

(33389/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**MERETO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 10.358.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 484, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 1996.

*Pour MERETO HOLDING S.A.*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

(33393/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**MID ATLANTIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 11.095.

Le bilan au 31 décembre 1994, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 484, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 1996.

*Pour MID ATLANTIC HOLDINGS S.A.*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

(33394/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**MID ATLANTIC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 11.095.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 484, fol. 44, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 septembre 1996.

*Pour MID ATLANTIC HOLDINGS S.A.*  
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG  
Société Anonyme

S. Wallers P. Frédéric

(33395/006/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**EURIMPEX S.A., EUROPEAN IMPORT EXPORT COMPANY S.A., Société Anonyme en liquidation.**

Siège social: Mamer.  
R. C. Luxembourg B 14.801.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le dix-neuf août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EUROPEAN IMPORT EXPORT COMPANY S.A., en abrégé EURIMPEX S.A., avec siège social à Mamer, constituée suivant acte notarié reçu en date du 7 février 1977 dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et mise en liquidation suivant acte du notaire instrumentant, en date du 7 novembre 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 80 du 27 février 1995.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Pauline Pechner-Ferreira, sans état, demeurant à CH-1294 Genthod,

qui désigne comme secrétaire, Madame Irène Keilen-Lamberty, employée privée, demeurant à Moesdorf.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Monique Putz, employée privée, demeurant à Bettel.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1) Rapport du liquidateur

2) Nomination du commissaire

3) Fixation d'une seconde assemblée, qui entendra le rapport du commissaire, donnera décharge au liquidateur et prononcera la clôture de la liquidation.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par lettres recommandées contenant l'ordre du jour datées au 9 août 1996.

Les copies des lettres afférentes sont déposées sur le bureau de l'assemblée.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

IV.- Qu'il existe actuellement 6.250 actions.

V.- Qu'il résulte de la liste de présence que 6.149 actions sont représentées.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée entend le rapport du liquidateur, savoir Madame Danièle Holtz, comptable, demeurant à Oetrange, 4, rue de la Gare, sur la gestion et l'emploi des valeurs sociales.

*Deuxième résolution*

Après avoir délibéré, l'assemblée nomme en qualité de commissaire à la liquidation conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales:

Madame Pauline Pechner-Ferreira, préqualifiée.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide encore qu'une seconde assemblée se tiendra le 2 septembre 1996, à 17.00 heures et aura pour ordre du jour:

1) rapport du commissaire

2) décharge au liquidateur

3) clôture de la liquidation.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Hesperange, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: P. Pechner-Ferreira, I. Keilen-Lamberty, M. Putz, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 28 août 1996, vol. 92S, fol. 98, case 1. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff.* (signé): D. Hartmann.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 septembre 1996.

G. Lecuit.

(33703/220/60) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**EUROPEENNE DE GESTION HOTELIERE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 49, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 53.976.

*Procès-verbal de l'Assemblée Générale des Actionnaires tenue à 15.00 heures le 15 mai 1996*

Les actionnaires nomment les membres du bureau.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par Monsieur Marc Lefèvre, qui est nommé Président.

Le Président nomme Monsieur Jean-Claude Marchal comme Secrétaire.

L'assemblée générale extraordinaire nomme Monsieur Ludovic Marchal comme Scrutateur.

Une liste de présence est établie et signée par tous les actionnaires présents ou dûment représentés.

Les actionnaires déclarent avoir été dûment convoqués à la présente assemblée.

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de manière à pouvoir délibérer sur les points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

*Ordre du jour:*

1. Nomination du Président de l'assemblée générale extraordinaire.

2. Acceptation de la démission de Messieurs Jean-Claude et Ludovic Marchal et décharge à leur accorder pour l'exercice de leur mandat.

3. Nomination de Monsieur Serge Kraemer et Madame Anique Klein comme nouveaux membres du conseil d'administration.

## 4. Divers.

Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Résolutions*

1. L'assemblée générale extraordinaire a élu Monsieur Alexandre Vanchen comme Président de la présente.
2. L'assemblée accepte les démissions de Messieurs Jean-Claude et Ludovic Marchal et leur accorde décharge pour l'exercice de leur mandat.
3. L'assemblée nomme Monsieur Serge Kraemer et Madame Anique Klein comme nouveaux membres du conseil d'administration.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale extraordinaire close à 15.30 heures.

Signature Président	Signature Secrétaire	Signature Scrutateur
------------------------	-------------------------	-------------------------

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 1996, vol. 480, fol. 99, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(33704/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FINANCEMENTS SPECIAUX (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme,  
SPEZIALFINANZIERUNGEN (LUXEMBURG) A.G., Aktiengesellschaft,  
SPECIAL FINANCING (LUXEMBOURG) LTD.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg.  
R. C. Luxemburg B 15.026.

—  
**AUFLÖSUNG**

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am dritten September.

Vor dem unterzeichneten Notar Joseph Elvinger, mit Amtssitz in Düdelingen (Grossherzogtum Luxemburg).

Versammelten sich in ausserordentlicher Generalversammlung die Aktionäre der Aktiengesellschaft FINANCEMENTS SPECIAUX (LUXEMBOURG) S.A., SPEZIALFINANZIERUNGEN (LUXEMBURG) A.G., SPECIAL FINANCING (LUXEMBOURG) Ltd, mit Sitz in L-1140 Luxemburg, 26, route d'Arlon, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister beim Bezirksgericht von Luxemburg, Sektion B unter der Nummer 15.026, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch Notar Hyacinthe Glaesener, mit damaligem Amtssitz in Luxemburg, am 31. Mai 1977, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 199 vom 15. September 1977, deren Satzung abgeändert wurde durch Urkunden. aufgenommen:

- am 7. März 1986, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 154 vom 11. Juni 1986;

- am 22. Januar 1987, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Nummer 102 vom 16. April 1987.

Die Auflösung der Gesellschaft wurde anlässlich einer ausserordentlichen Generalversammlung beschlossen, welche am 17. November 1995 durch den amtierenden Notar beurkundet, und im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nummer 32 vom 18. Januar 1996 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung tagt unter dem Vorsitz von Herrn Georges Kioes, licencié en sciences commerciales et financières, wohnhaft in Luxemburg.

Der Herr Vorsitzende bestellt zur Schriftführerin Frau Martine Bockler-Kapp, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Die Versammlung bestimmt zum Stimmenzähler Herr Pierre Lentz, licencié en sciences économiques, wohnhaft in Bartringen (Luxemburg).

Der Herr Vorsitzende erklärt die Sitzung für eröffnet und gibt folgende Erklärungen ab, welche von den amtierenden Notar zu Protokoll genommen werden:

A) Dass aus einer Anwesenheitsliste, unterzeichnet von den Vertretern der Gesellschaft und Aktieninhabern, hervorgeht, dass sämtliche Aktieninhaber in gegenwärtiger Versammlung zugegen oder rechtlich vertreten sind; diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem amtierenden Notar ne varietur unterzeichnet, sowie die Vollmachten der vertretenen Aktieninhaber, von den Komparenten und dem amtierenden Notar ne varietur paraphiert, bleiben der gegenwärtigen Urkunde angeheftet um mit derselben zur Einregistrierung zu gelangen.

B) Dass die Generalversammlung, in Anbetracht der Anwesenheit sämtlicher Aktieninhaber respektiv, Aktieninhabervertreter, rechtmässig zusammengesetzt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung beschliessen kann.

C) Dass die Tagesordnung folgende Punkte vorsieht:

*Tagesordnung:*

- 1.- Vorlage des Berichtes des Prüfungskommissars.
- 2.- Beschlussfassung über die Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder, des Aufsichtskommissars, des Liquidators und des Prüfungskommissars.
- 3.- Feststellung der Liquidation.
- 4.- Beschlussfassung über den Aufbewahrungsort der Gesellschaftsakten.
- 5.- Ernennung eines Bevollmächtigten für die endgültige Abwicklung der Gesellschaftskonten und für die Erfüllung sämtlicher Formalitäten.

Nach Beratung nimmt die Generalversammlung, einstimmig und über jeden Punkt einzeln, folgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die Generalversammlung beschliesst die Annahme des Berichtes, datiert vom 25. Juli 1996, des Prüfungskommissars ERNST & YOUNG S.A., mit Sitz in Luxemburg, 5, boulevard de la Foire, welcher gegenwärtiger Urkunde beigebogen bleibt.

*Zweiter Beschluss*

Den Verwaltungsratsmitgliedern, dem Aufsichtskommissar, dem Liquidator sowie dem Prüfungskommissar wird hiermit Entlastung erteilt.

*Dritter Beschluss*

Die Liquidation der Gesellschaft ist hiermit mit sofortiger Wirkung rechtskräftig abgeschlossen.

*Vierter Beschluss*

Die Gesellschaftsakten werden für die Dauer von fünf Jahren bei der COMPAGNIE FIDUCIAIRE, mit Sitz in L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire aufbewahrt.

*Fünfter und letzter Beschluss*

Zum Bevollmächtigten für die endgültige Abwicklung der Gesellschaftskonten und für die Erfüllung sämtlicher Formalitäten wird die COMPAGNIE FIDUCAIRE, mit Sitz in L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire, ernannt.

Da hiermit die Tagesordnung erschöpft ist, erklärt der Herr Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

Worüber Protokoll, aufgenommen in Luxemburg, im Jahre, Monate und am Tage wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung haben die obengenannten Kompargenten zusammen mit dem instrumentierenden Notar das vorliegende Protokoll unterschrieben.

Gezeichnet: G. Kioes, M. Bockler-Kapp, P. Lentz, J. Elvinger.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 11 septembre 1996, vol. 823, fol. 83, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 23 septembre 1996.

J. Elvinger.

(33709/211/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FINCAPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxemburg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 52.153.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le seize septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

A comparu:

Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant à Contern, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme holding FINCAPA S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration prise lors de sa réunion en date du 12 septembre 1996,

un procès-verbal de ladite réunion, signé ne varietur par le comparant, agissant ès dites qualités, et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement,

aux fins d'exécuter les dispositions contenues dans l'article 5 des statuts de la société, y insérées lors de la constitution de la société en date du 31 août 1995.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I.- La société anonyme holding FINCAPA S.A., avec siège social à Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 52.153, a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 31 août 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 569 du 8 novembre 1995.

II.- Conformément à l'article 5 des statuts, le conseil d'administration de la société dont il s'agit, a été autorisé à augmenter le capital social dans la forme suivante:

«Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de ITL 5.000.000.000,- (cinq milliards de liras italiennes) qui sera représenté par 50.000 (cinquante mille) actions d'une valeur nominale de ITL 100.000,- (cent mille liras italiennes) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

En outre, le conseil d'administration est autorisé, pendant une période de cinq ans, prenant fin le 31 août 2000, à augmenter en une ou plusieurs fois le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé avec émission d'actions nouvelles. Ces augmentations de capital peuvent être souscrites avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même par l'incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ou par conversion d'obligations comme dit ci-après. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir en paiement le prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, il fera adapter le présent article.

Le conseil d'administration est encore autorisé à émettre des emprunts obligataires ordinaires, avec bons de souscription ou convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations, avec bons de souscription ou convertibles, ne pourra se faire que dans le cadre des dispositions légales applicables au capital autorisé, dans les limites du capital autorisé ci-dessus spécifié et dans le cadre des dispositions légales, spécialement de l'article 32-4 de la loi sur les sociétés. Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Un registre des obligations nominatives sera tenu au siège social de la société.»

III.- En vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'acte de constitution en date du 31 août 1995, le conseil d'administration a, dans sa réunion du 12 septembre 1996, décidé d'augmenter le capital de ITL 250.000.000,- (deux cent cinquante millions de lires italiennes), pour le porter de ITL 100.000.000,- (cent millions de lires italiennes) à ITL 350.000.000,- (trois cent cinquante millions de lires italiennes) par l'émission de 2.500 (deux mille cinq cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de ITL 100.000,- (cent mille lires italiennes) chacune, entièrement souscrites et libérées. Les nouvelles actions ont les mêmes droits et avantages que les anciennes actions.

IV.- Le conseil d'administration a constaté qu'il a reçu les renonciations à leur droit de préférence des actionnaires qui n'ont pas souscrit, ainsi que la souscription de la totalité des 2.500 (deux mille cinq cents) actions nouvelles.

Les documents justificatifs de la renonciation des autres actionnaires à leur droit de souscription préférentiel et de la souscription par l'actionnaire en question ont été présentés au notaire soussigné.

V.- Les 2.500 (deux mille cinq cents) actions nouvelles ont été intégralement souscrites et libérées par un versement en espèces, de sorte que du chef de l'augmentation de capital présentement constatée, la somme de ITL 250.000.000,- (deux cent cinquante millions de lires italiennes) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

VI.- En conséquence l'article 5, premier alinéa, des statuts se trouve modifié comme suit:

«**Art. 5. Alinéa premier.** Le capital social est fixé à ITL 350.000.000,- (trois cent cinquante millions de lires italiennes), représenté par 3.500 (trois mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de ITL 100.000,- (cent mille lires italiennes) chacune, entièrement libérées.»

VII.- Pour les besoins de l'enregistrement, le montant de l'augmentation de capital est évalué à LUF 5.100.000,- (cinq millions cent mille francs luxembourgeois).

Le montant des frais, rémunérations et charges incombant à la société en raison des présentes est estimé sans nul préjudice à la somme de LUF 105.000,- (cent cinq mille francs luxembourgeois).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée en langue de lui connue au comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: J. Seil, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 93S, fol. 27, case 1. – Reçu 51.000 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 19 septembre 1996.

T. Metzler.

(33711/222/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FINCAPA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 52.153.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 19 septembre 1996.

T. Metzler.

(33712/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FOOD REINSURANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 39.041.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1995, enregistrés à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Signature*

(33715/730/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**HORTEN TECHNOLOGY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 51.971.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twentieth of August.  
Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of HORTEN TECHNOLOGY HOLDING S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary of July 26th, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 540 of October 23th, 1995, the articles of incorporation of which have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary of May 22nd, 1996, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mrs Ariane Slinger, administrateur-délégué, residing in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Miss Marie Aubertin, employée privée, residing in B-Aubange.

The meeting elected as scrutineer Miss Christel Ferry, employée privée, residing in F-Metz.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To put the company into liquidation.

2. To appoint as liquidators of the company with immediate effect HRH BIOTECH S.A. with registered office in Luxembourg, and HRH TECHNOLOGY S.A. with registered office in Luxembourg, and to define their powers.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company with effect as of this day.

*Second resolution*

The general meeting decides to appoint as liquidators of the company with immediate effect HRH BIOTECH S.A. with registered office in Luxembourg, and HRH TECHNOLOGY S.A. with registered office in Luxembourg.

The liquidators have the broadest powers foreseen by articles 144-148bis of the law on commercial companies. They may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidators are dispensed to draw up an inventory and they may refer to the books of the company.

They may, under their own liability, delegate for special operations to one or more proxy holders such capacities and for such period they may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HORTEN TECHNOLOGY HOLDING S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant du 26 juillet 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 540 du 23 octobre 1995 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire instrumentant du 22 mai 1996, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Ariane Slinger, administrateur-délégué, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Marie Aubertin, employée privée, demeurant à B-Aubange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Christel Ferry, juriste, demeurant à F-Metz.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.

2. Nomination de HRH BIOTECH S.A., avec siège social à Luxembourg, et de HRH TECHNOLOGY S.A., avec siège social à Luxembourg, comme liquidateurs de la société et détermination de leurs pouvoirs.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateurs HRH BIOTECH S.A., avec siège social à Luxembourg, et HRH TECHNOLOGY S.A., avec siège social à Luxembourg.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Les liquidateurs sont dispensés de dresser un inventaire et peuvent se référer aux écritures de la société.

Ils peuvent, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'ils détermineront et pour la durée qu'ils fixeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui a connaissance de la langue anglaise, certifie que selon la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Slinger, M. Aubertin, C. Ferry, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 1996, vol. 92S, fol. 92, case 9. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 septembre 1996.

G. Lecuit.

(33723/220/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**GESTALCO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 36.999.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

GESTALCO S.A.

Signature	Signature
Administrateur	Administrateur

(33720/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**MO.CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. GP-SPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 37.213.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le neuf septembre.

Par-devant Maître Frank baden, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Stéphanie Lopez, employée privée, demeurant à Fayetteville (NC) Etats-Unis, Butterwood Circle 1385, ici représentée par Madame Murielle Pescheux-Calla, employée privée, demeurant à L-4985 Sanem, 18, rue des Pommiers,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Fayetteville, le 28 août 1996 qui restera annexée aux présentes. Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, déclare être la seule et unique associée de la société à responsabilité

limitée GP-SPORT, S.à r.l., ayant son siège social à Livange, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 37.213, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 mai 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 425 du 9 novembre 1991 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 20 juillet 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 453 du 5 octobre 1993, et prend la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'associée décide de changer la dénomination de la société en MO.CO., S.à r.l.

En conséquence l'article 3 des statuts est modifié et aura la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société prend la dénomination de MO.CO., S.à r.l.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Pescheux-Calla, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 1996, vol. 93S, fol. 18, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

F. Baden.

(33721/200/33) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**MO.CO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. GP-SPORT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 37.213.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

F. Baden.

(33722/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**IDE INVESTMENT TRUST S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1511 Luxembourg, 189, avenue de la Faiënerie.  
R. C. Luxembourg B 48.670.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twenty-ninth of August.

Before Us, Maître Camille Hellinckx, notary residing in Luxembourg, in place of Maître Marc Elter, notary residing in Luxembourg, actually prevented, who will guard the original of the present deed.

There appeared:

Mr Jeroen Van Der Molen, bank lawyer, residing in Trintange;

acting in his capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of the société anonyme IDE INVESTMENT TRUST S.A., R. C. Luxembourg section B, number 48.670, having its registered office in L-1511 Luxembourg, 189, avenue de la Faiënerie, incorporated by a deed of the prenamed notary, Marc Elter on the 24th of August 1994, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, number 521 of the 13th of December 1994; by virtue of the authority conferred on him by decision of the Board of Directors, taken at its meeting of the 12th of August 1996;

an extract of the minutes of the said meeting, signed ne varietur by the appearing person and the attesting notary public, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

The said appearing person, acting in his said capacity, has requested the attesting notary public to record his declarations and statements which follow:

I.- That the subscribed share capital of the prenamed société anonyme IDE INVESTMENT TRUST S.A., amounts actually to LUF 3,000,000.- (three million Luxembourg francs), represented by 40,000 (forty thousand) shares with a par value of LUF 75.- (seventy-five Luxembourg francs) each, all fully paid up.

II.- That on terms of article five of the articles of incorporation, the authorized capital has been fixed at LUF 75,000,000.- (seventy-five million Luxembourg francs) and the Board of Directors has been authorized to increase the capital of the corporation, without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe, article five of the articles of incorporation then being modified so as to reflect the result of such increase of capital.

III.- That the Board of Directors, in its meeting of the 12th of August 1996 and in accordance with the authorities conferred on it by the terms of article five of the articles of incorporation, has decided an increase of capital by the amount of LUF 1,500,000.- (one million five hundred thousand Luxembourg francs) so as to raise the subscribed capital from its present amount of LUF 3,000,000.- (three million Luxembourg francs) to LUF 4,500,000.- (four million five hundred thousand Luxembourg francs), by the creation and issue of 20,000 (twenty thousand) new shares with a par value of LUF 75.- (seventy-five Luxembourg francs) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

The new shares will be issued with a premium in Finnish Markkas, that is to say that a global amount of FIM 8,778,000.- (eight million seven hundred and seventy-eight thousand Finnish Markkas), represents the amount of the increased capital of LUF 1,500,000.- (one million five hundred thousand Luxembourg francs) and the share premium; the amount

of the share premium will be credited, by decision of the General Meeting of the shareholders, to a free reserve account of the company.

IV.- That still pursuant to the powers conferred to the Board of Directors, on terms of Article five of the Articles of Incorporation, the Board has cancelled the preferential right of the then existing shareholders to subscribe, and has allowed to the subscription of the total new shares by the existing shareholders.

V.- That the 20,000 (twenty thousand) new shares and the share premium have been entirely subscribed to and fully paid up by contribution in cash in a bank account of the company IDE INVESTMENT TRUST S.A., by the existing shareholders, so that the amount of FIM 8,778,000.- (eight million seven hundred and seventy-eight thousand Finnish Markkas) has been at the free disposal of the said company, as was certified to the attesting notary public by presentation of the supporting documents for subscriptions and payments.

VI.- That following the realization of this authorized increase of the share capital, article five, paragraph one, of the articles of incorporation has therefore been modified and reads as follows:

«**Art. 5. First paragraph.** The subscribed capital is set at LUF 4,500,000.- (four million five hundred thousand Luxembourg francs), represented by 60,000 (sixty thousand) shares with a par value of LUF 75.- (seventy-five Luxembourg francs) each, carrying one voting right in the general assembly of shareholders.»

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately seven hundred and ten thousand Luxembourg Francs.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt-neuf août.

Par-devant Maître Camille Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, en remplacement de Maître Marc Elter, notaire de résidence à Luxembourg, actuellement empêché, lequel aura la garde de la présente minute.

A comparu:

Monsieur Jeroen Van Der Molen, juriste de banque, demeurant à Trintange;

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme IDE INVESTMENT S.A., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 189, avenue de la Faïencerie, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 48.670, constituée suivant acte reçu par le notaire Marc Elter, prénommé, en date du 24 août 1994, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations du 13 décembre 1994, numéro 521;

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 12 août 1996; un extrait du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signé et paraphé par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel comparant, agissant ès dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme IDE INVESTMENT TRUST S.A., prédésignée, s'élève actuellement à LUF 3.000.000.- (trois millions de francs luxembourgeois), représenté par 40.000 (quarante mille) actions de LUF 75.- (soixante-quinze francs luxembourgeois) chacune, entièrement libérées.

II.- Qu'aux termes de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à LUF 75.000.000.- (soixante-quinze millions de francs luxembourgeois) et le conseil d'administration a été autorisé à décider de la réalisation de cette augmentation de capital, sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 12 août 1996 et en conformité avec les pouvoirs lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation de capital à concurrence de LUF 1.500.000.- (un million cinq cent mille francs luxembourgeois) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de LUF 3.000.000.- (trois millions de francs luxembourgeois) à LUF 4.500.000.- (quatre millions cinq cent mille francs luxembourgeois) par la création et l'émission de 20.000 (vingt mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de LUF 75.- (soixante-quinze francs luxembourgeois) chacune, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Les nouvelles actions sont émises moyennant une prime d'émission en Markkas Finlandais, de sorte que le montant global de FIM 8.778.000.- (huit millions sept cent soixante dix-huit mille Markkas Finlandais) représente le montant de l'augmentation de capital de LUF 1.500.000.- (un million cinq cent mille francs luxembourgeois) et la prime d'émission. Le montant de cette prime d'émission sera affectée par une décision de l'Assemblée Générale des actionnaires, à la réserve disponible de la société.

IV.- Que toujours en vertu des pouvoirs lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, le conseil d'administration a supprimé le droit préférentiel de souscription des anciens actionnaires et a décidé d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles, les actionnaires actuels.

V.- Que les 20.000 (vingt mille) actions nouvelles et la prime d'émission ont été souscrites et libérées intégralement par les actionnaires actuels, par des versements en numéraire à un compte bancaire au nom de la société anonyme IDE INVESTMENT TRUST S.A., prédésignée, de sorte que la somme de FIM 8.778.000 (huit millions sept cent soixante dix-huit mille Markkas Finlandais) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation de capital autorisée, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa premier.** Le capital souscrit est fixé à LUF 4.500.000,- (quatre millions cinq cent mille francs luxembourgeois), représenté par 60.000 (soixante mille) actions de LUF 75,- (soixante-quinze francs luxembourgeois) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept cent dix mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. Van Der Molen, C. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 1996, vol. 93S, fol. 6, case 3. – Reçu 597.343 francs.

Le Receveur ff. (signé): M.-N. Kirchen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 septembre 1996.

M. Elter.

(33724/210/121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**IDE INVESTMENT TRUST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 189, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 48.670.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 septembre 1996.

Pour le notaire

Signature

(33725/210/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**EMERGING MARKETS FUND ADVISORY COMPANY S.A., Société Anonyme,**

**(anc. MARE NOSTRUM MANAGEMENT S.A.).**

Registered office: L-2132 Luxembourg, 16, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 34.264.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the sixth of September.

Before Us, Maître Frank Baden, notary, residing in Luxembourg,

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of MARE NOSTRUM MANAGEMENT S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, (R.C. Luxembourg B 34.264), incorporated pursuant to a notarial deed on the 4th of July 1990, published in the Mémorial C, Recueil Spécial, number 298 on the 27th of August 1990. The Articles of Incorporation have been modified pursuant to a notarial deed on the 18th of May 1995, published in the Mémorial C, Recueil Spécial, number 421 on the 31st of August 1995.

The meeting was opened at half past ten with Mrs Lydie Bini, employee, residing in Longwy, in the chair, who appointed as secretary Mrs Nadia Weyrich, employee, residing in Arlon.

The meeting elected as scrutineer Mrs Arlette Siebenaler, employee, residing in Junglinster.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. - That the agenda of the meeting is the following:

1) Amendment of Article one of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 1. Name.** There exists a corporation in the form of a société anonyme under the name of EMERGING MARKETS FUND ADVISORY COMPANY.»

2) Change of the Company's purpose and subsequent amendment of Article 3 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 3. Purpose.** The object of the corporation is the taking of participating interests in the SICAV CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS and the management and development of such participating interests.

The corporation shall especially be the investments advisor of the SICAV CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS but shall not give such assistance to any other companies.

The corporation shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

The corporation may carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment of its purposes, always remaining, however, within the limits established by the law of July 31, 1929 concerning Holding Companies.»

3) Add the following paragraph to Article 16 of the Articles of Incorporation:

«**Art. 16. Third paragraph.** The term personal interest, used in the previous paragraph, shall not be applied to the relations or interests that shall exist in any manner, any quality or in any title whatever, in relation with CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS and its directors or in relation with any other corporation or legal entity that the board of directors shall determine.»

4) Amendment of Article 24 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 24. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.»

- 5) Acceptation of the resignation of the present members of the board of directors and discharge.
- 6) Appointment of four new directors.
- 7) Transfer of the registered office.

II. - That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled *ne varietur* by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

III. - That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

IV. - That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The meeting decides to amend Article 1 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 1. Name.** There exists a corporation in the form of a société anonyme under the name of EMERGING MARKETS FUND ADVISORY COMPANY.»

*Second resolution*

The meeting decides to amend Article 3 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 3. Purpose.** The object of the corporation is the taking of participating interests in the SICAV CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS and the management and development of such participating interests.

The corporation shall especially be the investments advisor of the SICAV CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS but shall not give such assistance to any other companies.

The corporation shall not carry on any industrial activity nor maintain a commercial establishment open to the public.

The corporation may carry out any operation which it may deem useful to the accomplishment of its purposes, always remaining, however, within the limits established by the law of July 31, 1929 concerning Holding Companies.»

*Third resolution*

The meeting decides to complete Article 16 of the Articles of Incorporation by adding the following paragraph:

«**Art. 16. Third paragraph.** The term personal interest, used in the previous paragraph, shall not be applied to the relations or interests that shall exist in any manner, any quality or in any title whatever, in relation with C.C.F. S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS and its directors or in relation with any other corporation or legal entity that the board of directors shall determine.»

*Fourth resolution*

The meeting decides to amend Article 24 of the Articles of Incorporation as follows:

«**Art. 24. Applicable Law.** All matters not governed by these Articles of Incorporation shall be determined in accordance with the Law of August 10, 1915 on commercial companies, as amended.»

*Fifth resolution*

The meeting accepts the resignation of the present members of the board of directors and grants them discharge.

The meeting sets the number of directors at four and appoints as directors:

1) Mr Didier Miqueu, Président Directeur Général CCF STRUCTURED ASSET MANAGEMENT, residing in F-75003 Paris, 3, rue Greneta;

2) Mr Jacques Sikorav, Directeur Général Adjoint CCF STRUCTURED ASSET MANAGEMENT, residing in F-75007 Paris, 8 Villa Ségur;

3) Mr Patrice Conxicoeur, Directeur de la gestion actions CCF STRUCTURED ASSET MANAGEMENT, residing in F-92400 Courbevoie, 76, avenue Gambetta;

4) CCF STRUCTURED ASSET MANAGEMENT, having its registered office in F-75008 Paris, 115, avenue des Champs Elysées.

The mandate of the new directors will end at the close of the annual general meeting of shareholders of the year two thousand and one.

*Sixth resolution*

The meeting decides to transfer the registered office to L-2132 Luxembourg, 16, avenue Marie-Thérèse.

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing, the members of the board signed together with the notary the present deed.

**Follows the French translation of the foregoing text:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le six septembre.  
Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MARE NOSTRUM MANAGEMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 34.264, constituée suivant acte notarié en date du 4 juillet 1990, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 298 du 27 août 1990 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte notarié en date du 18 mai 1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial, numéro 421 du 31 août 1995.

L'Assemblée est ouverte à dix heures trente sous la présidence de Madame Lydie Bini, employée privée, demeurant à Longwy,

qui désigne comme secrétaire, Madame Nadia Weyrich, employée privée, demeurant à Arlon.

L'Assemblée choisit comme scrutateur, Madame Arlette Siebenaler, employée privée, demeurant à Junglinster.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

*Ordre du jour:*

1) Modification de l'article 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de EMERGING MARKETS FUND ADVISORY COMPANY.»

2) Changement de l'objet social et modification subséquente de l'article 3 des statuts comme suit:

«**Art. 3. Objet social.** La société a pour objet la prise de participations dans la SICAV CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS, ainsi que l'administration et le développement de ces participations.

Elle servira notamment de conseiller en investissement à la SICAV CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS mais ne procurera pareille assistance à aucune autre société.

La société n'exercera pas une activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra exercer toutes activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.»

3) Ajout de l'alinéa suivant à l'article 16 des statuts:

«**Art. 16. Troisième alinéa.** Le terme intérêt personnel, tel qu'il est utilisé dans la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre que ce soit en rapport avec CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS et ses administrateurs ou encore en rapport avec toute autre société ou entité juridique que le Conseil d'Administration pourra déterminer.»

4) Modification de l'article 24 des statuts comme suit:

«**Art. 24. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts relèveront de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

5) Démission des administrateurs actuels et décharge.

6) Nomination de quatre nouveaux administrateurs.

7) Transfert du siège social.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. - Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. - Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 1<sup>er</sup> des statuts comme suit:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de EMERGING MARKETS FUND ADVISORY COMPANY.»

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des statuts comme suit:

«**Art. 3. Objet social.** La société a pour objet la prise de participations dans la SICAV CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS, ainsi que l'administration et le développement de ces participations.

Elle servira notamment de conseiller en investissement à la SICAV CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS mais ne procurera pareille assistance à aucune autre société.

La société n'exercera pas une activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

Elle pourra exercer toutes activités estimées utiles à l'accomplissement de son objet, en restant toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 concernant les sociétés holding.»

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide d'ajouter un nouvel alinéa à l'article 16 des statuts qui aura la teneur suivante:

«**Art. 16. Troisième alinéa.** Le terme intérêt personnel, tel qu'il est utilisé dans la phrase qui précède, ne s'appliquera pas aux intérêts qui pourront exister de quelque manière, en quelque qualité, ou à quelque titre que ce soit en rapport avec CCF S.A.M. EMERGING MARKETS FUNDS et ses administrateurs ou encore en rapport avec toute autre société ou entité juridique que le Conseil d'Administration pourra déterminer.»

*Quatrième résolution*

L'Assemblée décide de modifier l'article 24 des statuts comme suit:

«**Art. 24. Loi Applicable.** Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents Statuts relèveront de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.»

*Cinquième résolution*

L'Assemblée accepte la démission des administrateurs actuels et leur donne décharge. Elle fixe le nombre des nouveaux administrateurs à quatre.

Sont nommés aux fonctions d'administrateur:

1) Monsieur Didier Miqueu, Président Directeur Général CCF STRUCTURED ASSET MANAGEMENT, demeurant à F-75003 Paris, 3, rue Greneta;

2) Monsieur Jacques Sikorav, Directeur Général Adjoint CCF STRUCTURED ASSET MANAGEMENT, demeurant à F-75007 Paris, 8 Villa Ségur;

3) Monsieur Patrice Conxicoeur, Directeur de la gestion actions CCF STRUCTURED ASSET MANAGEMENT, demeurant à F-92400 Courbevoie, 76, avenue Gambetta;

4) CCF STRUCTURED ASSET MANAGEMENT, ayant son siège social à F-75008 Paris, 115, avenue des Champs Elysées.

Le mandat des nouveaux administrateurs ainsi nommés expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille un.

*Sixième résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social à L-2132 Luxembourg, 16, avenue Marie-Thérèse.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise constate que sur la demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. Bini, N. Weyrich, A. Siebenaler, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 1996, vol. 93S, fol. 17, case 11. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

F. Baden.

(33758/200/217) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**EMERGING MARKETS FUND ADVISORY COMPANY, Société Anonyme,  
(anc. MARE NOSTRUM MANAGEMENT S.A.).**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 16, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 34.264.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

F. Baden.

(33759/200/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**IZAKSON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 44.265.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 1996, vol. 484, fol. 76, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(33734/520/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**LOGVEST TECHNOLOGY S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 52.224.

In the year one thousand nine hundred and ninety-six, on the twentieth of August.

Before the undersigned Maître Gérard Lecuit, notary public residing in Hesperange.

Was held an Extraordinary General Meeting of shareholders of LOGVEST TECHNOLOGY S.A., a société anonyme, having its registered office in Luxembourg, constituted by a deed of the undersigned notary of August 21st, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 584 of November 16th, 1995, the articles of incorporation of which have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary of June 28th, 1996, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The meeting was opened by Mrs Ariane Slinger, administrateur-délégué, residing in Luxembourg, being in the chair,

who appointed as secretary Miss Marie Aubertin, employée privée, residing in B-Aubange.

The meeting elected as scrutineer Miss Christel Ferry, employée privée, residing in F-Metz.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. To put the company into liquidation.

2. To appoint as liquidators of the company with immediate effect HRH BIOTECH S.A., with registered office in Luxembourg, and HRH TECHNOLOGY S.A., with registered office in Luxembourg, and to define their powers.

II. The shareholders present or represented, the proxy holders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy holders of the represented shareholders, the board of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxies of the represented shareholders will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved by the meeting, the meeting took unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The general meeting decides the anticipated dissolution of the company with effect as of this day.

*Second resolution*

The general meeting decides to appoint as liquidators of the company with immediate effect HRH BIOTECH S.A., with registered office in Luxembourg, and HRH TECHNOLOGY S.A., with registered office in Luxembourg.

The liquidators have the broadest powers foreseen by articles 144-148bis of the law on commercial companies. They may execute all acts foreseen by article 145 without the authorization of the general meeting whenever it is requested.

The liquidators are dispensed to draw up an inventory and they may refer to the books of the company.

They may, under their own liability, delegate for special operations to one or more proxy holders such capacities and for such period they may determine.

There being no further business, the meeting is terminated.

The undersigned notary, who knows English, states that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version will be binding.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le vingt août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie:

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme LOGVEST TECHNOLOGY S.A., avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant du 21 août 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 584 du 16 novembre 1995 et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu par acte du notaire instrumentant du 28 juin 1996, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Ariane Slinger, administrateur-délégué, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire, Mademoiselle Marie Aubertin, employée privée, demeurant à B-Aubange.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Mademoiselle Christel Ferry, juriste, demeurant à F-Metz.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Dissolution anticipée et mise en liquidation de la société.

2. Nomination de HRH BIOTECH S.A., avec siège social à Luxembourg, et de HRH TECHNOLOGY S.A., avec siège social à Luxembourg, comme liquidateurs de la société et détermination de leurs pouvoirs.

II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, le Président expose les raisons qui ont amené le conseil d'administration à proposer les points figurant à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la dissolution anticipée de la société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer comme liquidateurs HRH BIOTECH S.A., avec siège social à Luxembourg, et HRH TECHNOLOGY S.A., avec siège social à Luxembourg.

Les liquidateurs ont les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Ils peuvent accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Les liquidateurs sont dispensés de dresser un inventaire et peuvent se référer aux écritures de la société.

Ils peuvent, sous leur responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'ils détermineront et pour la durée qu'ils fixeront.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui a connaissance de la langue anglaise, certifie que selon la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Slinger, M. Aubertin, C. Ferry, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 1996, vol. 92S, fol. 92, case 5. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): D. Hartmann.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 18 septembre 1996.

G. Lecuit.

(33748/220/105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**LORLUX-INTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Tetange.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le quatre septembre.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1) La société à responsabilité limitée LECLERC & FILS, S.à r.l., ayant son siège social à F-57300 Trémery, route de Flévy,

ici représentée par Maître Christophe Brault, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Trémery, le 29 août 1996;

2) La société à responsabilité limitée LECLERC & ASSOCIES, S.à r.l., ayant son siège social à F-57300 Trémery, route de Flévy,

ici représentée par Maître Christophe Brault, prénommé, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Trémery, le 29 août 1996.

Les procurations prémentionnées resteront annexées aux présentes pour être soumises avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lesquelles comparantes, agissant en leur qualité de seules associées de la société à responsabilité limitée LORLUX-INTER, avec siège social à Tetange, constituée suivant acte notarié en date du 30 avril 1991, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 386 du 15 octobre 1991 et dont les statuts ont été modifiés par acte notarié en date du 3 mars 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 267 du 4 juin 1993, ont déclaré se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Les associés décident d'augmenter le capital social à concurrence de six cent mille francs luxembourgeois (600.000,- LUF) pour le porter de son montant actuel de six cent mille francs luxembourgeois (600.000,- LUF) à un

million deux cent mille francs luxembourgeois (1.200.000,- LUF), sans apports nouveaux, par l'incorporation au capital à due concurrence des résultats reportés figurant au bilan arrêté au 31 décembre 1995. Un exemplaire de ce bilan restera annexé aux présentes.

En conséquence de l'augmentation de capital, l'assemblée décide de créer six cents (600) parts sociales nouvelles de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Les parts nouvelles ainsi créées sont attribuées aux associés dans la proportion de leur participation actuelle dans la Société.

#### *Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à un million deux cent mille francs luxembourgeois (1.200.000,- LUF), représenté par mille deux cents (1.200) parts sociales de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune, intégralement libérées.

Les parts sociales sont réparties comme suit:

1) LECLERC & Fils, S.à r.l., préqualifiée, six cents parts sociales . . . . .	600
2) LECLERC & ASSOCIES, S.à r.l., préqualifiée, six cents parts sociales . . . . .	600
<b>Total: mille deux cents parts sociales . . . . .</b>	<b>1.200»</b>

#### *Troisième résolution*

Les associés décident de modifier l'exercice social de la société qui commencera désormais le premier janvier et qui finira le trente et un décembre de la même année.

Exceptionnellement, l'exercice social en cours ayant commencé le 1<sup>er</sup> octobre 1994 s'est terminé le 31 décembre 1995.

L'exercice ayant commencé le 1<sup>er</sup> janvier 1996 se terminera le 31 décembre 1996.

En conséquence, l'article 14 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 14.** L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.»

#### *Evaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de quarante mille francs luxembourgeois (40.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: C. Brault, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 6 septembre 1996, vol. 93S, fol. 12, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la Société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

F. Baden.

(33750/200/66) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

### **LORLUX-INTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Tétange.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

F. Baden.

(33751/200/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

### **LUX-BRASSERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4830 Rodange, 27, route de Longwy.

R. C. Luxembourg B 52.655.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-seize, le onze septembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

Ont comparu:

1. - Madame Nada Zec, juriste, épouse de Monsieur Jean-Claude Schleich, demeurant à Luxembourg, 29, Val St. André,

2. - Madame Svjetlana Popovic, cuisinière, épouse de Monsieur Zivko Zec, demeurant à Luxembourg, 29, Val St. André,

3. - Monsieur Zivko Zec, ingénieur chimiste, demeurant à Luxembourg, 29, Val St. André,

4. - Monsieur Didier Bressanelli, hôtelier, demeurant à F-54430 Rehon, 13, rue de Lexy.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

1. - Les comparantes sub 1 et 2 sont les seules associées de la société à responsabilité limitée LUX-BRASSERIE, S.à r.l., avec siège social à Rodange, 27, route de Longwy, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné le 23 octobre

1995, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 661 du 29 décembre 1995, modifiée suivant acte reçu par le notaire soussigné, le 19 décembre 1995, publié au Mémorial C, numéro 104 du 29 février 1996, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 52.655.

II. - Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (LUF 1.000,-) chacune, entièrement souscrites et libérées et appartenant aux associées, comme suit:

1) à Madame Nada Zec, préqualifiée, deux cent cinquante parts sociales . . . . .	250
2) à Madame Svjetlana Popovic, préqualifiée, deux cent cinquante parts sociales . . . . .	250
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

III. - Madame Nada Zec, préqualifiée, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit deux cent cinquante (250) parts sociales de la société dont il s'agit à Monsieur Zivko Zec, préqualifié, qui accepte, moyennant le prix global d'un franc (LUF 1,-), somme que la cédante reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

IV. - Madame Svjetlana Popovic, préqualifiée, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, la totalité de ses parts sociales, soit deux cent cinquante (250) parts sociales de la société dont il s'agit à Madame Nada Zec, préqualifiée, qui accepte, moyennant le prix global d'un franc (LUF 1,-), somme que la cédante reconnaît avoir reçue de la cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors de la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

V. - Les cessionnaires se trouvent subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir de ce jour.

Les cessionnaires participeront aux bénéfices à partir de ce jour.

Les cessionnaires déclarent parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la société et renoncent à toute garantie de la part des cédantes.

VI. - Madame Nada Zec, préqualifiée, déclare par les présentes démissionner avec effet immédiat de sa fonction de gérante de la société.

VII. - Madame Svjetlana Popovic, préqualifiée, déclare par les présentes démissionner avec effet immédiat de sa fonction de gérante de la société.

VIII. - Ensuite les associés représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et, à l'unanimité des voix, ils prennent les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les cessions de parts qui précèdent, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (LUF 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales de mille francs (LUF 1.000,-) chacune.

Ces parts sociales sont réparties comme suit:

1. - Madame Nada Zec, juriste, épouse de Monsieur Jean-Claude Schleich, demeurant à Luxembourg, 29, Val St. André, deux cent cinquante parts sociales . . . . .	250
2. - Monsieur Zivko Zec, ingénieur chimiste, demeurant à Luxembourg, 29, Val St. André, deux cent cinquante parts sociales . . . . .	250
Total: cinq cents parts sociales . . . . .	500

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées.»

#### *Deuxième résolution*

Les associés acceptent la démission de Madame Nada Zec, préqualifiée, de sa fonction de gérante de la société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérante est accordée à Madame Nada Zec, préqualifiée.

#### *Troisième résolution*

Les associés acceptent la démission de Madame Svjetlana Popovic, préqualifiée, de sa fonction de gérante de la société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction de gérante est accordée à Madame Svjetlana Popovic, préqualifiée.

#### *Quatrième résolution*

Les associés nomment nouveaux gérants de la société, pour une durée indéterminée:

- Monsieur Didier Bressanelli, préqualifié, gérant technique;
- Madame Nada Zec, préqualifiée, gérante administrative;
- Monsieur Zivko Zec, préqualifié, gérant administratif.

La société se trouve engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des trois gérants.

IX. - Monsieur Didier Bressanelli, Madame Nada Zec et Monsieur Zivko Zec, préqualifiés, agissant en leurs qualités de gérant technique respectivement gérants administratifs de la société, déclarent tenir, au nom de la société, les susdites cessions de parts sociales comme dûment signifiées.

X. - Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de trente-cinq mille francs (LUF 35.000,-), sont à charge de la société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

XI. - Les comparants élisent domicile au siège de la société.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg-Bonnevoie en l'étude.  
 Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, tous ont signé le présent acte avec Nous, notaire.  
 Signé: N. Zec, S. Popovic, Z. Zec, D. Bressanelli, T. Metzler.  
 Enregistré à Luxembourg, le 12 septembre 1996, vol. 93S, fol. 21, case 2. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 19 septembre 1996. T. Metzler.  
 (33752/222/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**LUX-BRASSERIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4830 Rodange, 27, route de Longwy.  
 R. C. Luxembourg B 52.655.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.  
 Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 19 septembre 1996. T. Metzler.  
 (33753/222/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**EUROPE FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
 R. C. Luxembourg B 29.443.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

EUROPE FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A.

F. Simon A. Renard  
*Administrateur Administrateur*

(33701/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**EUROPE FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
 R. C. Luxembourg B 29.443.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 15 juillet 1996*

- La démission de Monsieur Marc Mommaerts de son mandat d'Administrateur est acceptée.
- Est nommée nouvel Administrateur en son remplacement, Madame Françoise Simon, employée privée, Eischen. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme  
 EUROPE FINANCES ET PARTICIPATIONS S.A.

Signature Signature  
*Administrateur Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 10. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(33702/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FIDUCIAIRE B.G. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1424 Luxembourg, 1, rue Duchscher.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, tenue en date du 16 septembre 1996 que:  
 Le siège social de la société a été transféré de L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II au 1, rue Duchscher, L-1424 Luxembourg.

*Pour la société*  
 Signature  
 Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur* (signé): J. Muller.

(33706/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FIBLOG COMPANY S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 34.424.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 20 septembre 1996, vol. 484, fol. 75, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**AFFECTATION DU RESULTAT**

- Report à nouveau . . . . . ITL (261.481.033,-)

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 1996.

Signature.

(33705/507/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FIDUCIAIRE MYSON, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 30, rue de Cessange.

Le soussigné, Christopher Sykes, administrateur de la société à responsabilité limitée FIDUCIAIRE MYSON, déclare que le siège social de la société n'est plus au 1, rue Glesener, L-1631 Luxembourg, mais désormais, avec effet immédiat au 30, rue de Cessange, L-1320 Luxembourg.

Luxembourg, le 16 septembre 1996.

C. Sykes.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 62, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33707/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FINALOUREC S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 15B, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Constituée par acte du Notaire Edmond Reiffers à Luxembourg, le 25 mai 1932, publié au Recueil Spécial du Mémorial, n° 39 du 21 juin 1932, prorogée le 22 mai 1962 (Mémorial n° C 45 du 30 juin 1962), suite à un acte du 23 juillet 1992 reçu par le Notaire André Schwachtgen, la société a été prorogée pour une durée illimitée (Mémorial C n° 560 du 1<sup>er</sup> décembre 1992).

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 64, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 septembre 1996.

(33708/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FINAV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 47.162.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

FINAV S.A.

J.-P. Reiland

E. Irthum

Administrateur

Administrateur

(33710/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FUNDUS HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 29.602.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire qui se tiendra exceptionnellement le 8 juillet 1996*

- La démission de Monsieur Marc Mommaerts de son mandat d'Administrateur est acceptée.

- Est nommé nouvel Administrateur en son remplacement, Monsieur Claude Hermes, employé privé, Bertrange. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2000.

Certifié sincère et conforme

FUNDUS HOLDING S.A.

Signature

Signature

Administrateur

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 70, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33717/526/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FINMECANIQUE EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 48.303.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

FINMECANIQUE EUROPE S.A.  
J.-R. Bartolini J.-P. Reiland  
Administrateur Administrateur

(33713/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FISCH & GEFLÜGEL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5698 Welfrange, 19, rue de Remich.  
R. C. Luxembourg B 38.310.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 71, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 septembre 1996.

FISCH & GEFLÜGEL, S.à r.l.  
F. Franssens  
Gérant

(33714/500/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**IKOFIN CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 13.683.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

IKOFIN CORPORATION S.A., Société Anonyme  
Signature Signature  
Administrateur Administrateur

(33726/526/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**IKOFIN CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 13.683.

*Extrait des résolutions prises à l'Assemblée Générale Statutaire du 5 mars 1996*

- Le mandat d'Administrateur de Messieurs François Mesenburg, Jean-Paul Reiland et Jean-Robert Bartolini est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

- Le mandat de Commissaire aux Comptes de FIN-CONTROLE S.A., Luxembourg est reconduit pour une nouvelle période statutaire de 6 ans jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 2002.

Certifié sincère et conforme  
IKOFIN CORPORATION S.A., Société Anonyme  
Signature Signature  
Administrateur Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 69, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33727/526/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**KELLEN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 38.676.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 septembre 1996.

KELLEN INTERNATIONAL HOLDING S.A.  
Signature Signature  
Un administrateur Un administrateur

(33736/024/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**KELLEN INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 38.676.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire tenue de façon extraordinaire le 10 août 1996*

*Résolution*

L'assemblée décide d'augmenter le nombre d'administrateurs pour le porter de 3 à 4.

Le mandat des autres administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les élire ainsi que le nouvel administrateur pour la période expirant à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1996 comme suit:

*Conseil d'administration*

MM. Gustave Stoffel, directeur-adjoint de banque, demeurant à Wecker (Luxembourg), président,  
Dirk Raeymaekers, conseiller de banque, demeurant à Kopstal (Luxembourg), administrateur,  
Germain Birgen, fondé de pouvoir principal, demeurant à Luxembourg, administrateur,  
Federico Franzina, fondé de pouvoir, demeurant à Luxembourg, administrateur.

*Commissaire aux comptes*

FIDUCIAIRE REVISION MONTBRUN, Luxembourg.

KELLEN INTERNATIONAL S.A.

Signature

Signature

*Un administrateur*

*Un administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 72, case 7. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(33737/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**FUGRO ECO CONSULT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5366 Munsbach, Zone Industrielle.  
R. C. Luxembourg B 49.402.

Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard Lecuit, notaire de résidence à Mersch, en date du 23 novembre 1994, acte publié au Mémorial C, n<sup>o</sup> 94 du 7 mars 1995.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 13 septembre 1996, vol. 484, fol. 51, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour FUGRO ECO CONSULT, G.m.b.H.*

KPMG, Experts-Comptables

Signature

(33716/537/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**SANTANA INVEST, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung,  
(anc. KKA ANDALUSIA, KLINIK, KUR- UND APPARTMENTHOTEL, S.à r.l.,  
Société à responsabilité limitée).**

Gesellschaftssitz: Hesperingen.

Im Jahre eintausendneunhundertsechundneunzig, am einundzwanzigsten August.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean Seckler, mit dem Amtswohnsitz in Junglinster.

Ist erschienen:

Die Gesellschaft ULFIN INVESTMENTS LTD, mit Sitz in Gibraltar, mit Zweigniederlassung zu Howald, 18, Centure des Rosiers,

hier vertreten durch Herrn Jürgen Arweiler, Diplomkaufmann, wohnhaft in Howald, 12, Ceinture des Rosiers, handelnd als Generalbevollmächtigter der Gesellschaft in Luxembourg.

Welcher Komparent, handelnd wie erwähnt, den amtierenden Notar ersuchte, folgendes zu beurkunden:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung KKA ANDALUSIA S.à r.l. - KLINIK, KUR- UND APPARTMENTHOTEL, mit Sitz in Hesperingen, wurde gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den in Petingen residierenden Notar Georges d'Huart, am 24. August 1994, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 507 vom 7. Dezember 1994, und umgeändert gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 7. Juni 1996, welche noch nicht im Mémorial C veröffentlicht wurde,

mit einem Gesellschaftskapital von fünfhunderttausend Franken (500.000,- Fr), eingeteilt in einhundert (100) Gesellschaftsanteile von je fünftausend Franken (5.000,- Fr).

Der Komparent erklärt, dass die Gesellschaft ULFIN INVESTMENTS LTD die einzige jetzige Gesellschafterin der Gesellschaft mit beschränkter Haftung KKA ANDALUSIA S.à r.l. - KLINIK, KUR- UND APPARTMENT HOTEL ist und dass in ausserordentlicher Generalversammlung folgender Beschluss gefasst wurde:

*Einzigter Beschluss*

Die Gesellschafterin beschliesst, den Namen der Gesellschaft umzuändern in SANTANA INVEST, S.à r.l. und dementsprechend Artikel 1 der Satzung folgendes Wortlaut zu geben:

«**Art. 1.** Die Gesellschaft trägt die Bezeichnung SANTANA INVEST, S.à r.l.»

*Kosten*

Die der Gesellschaft aus Anlass dieser Urkunde anfallenden Kosten, Honorare und Auslagen werden auf ungefähr fünfundzwanzigtausend Franken abgeschätzt.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Junglinster, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Kompargenten, handelnd wie erwähnt, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat er mit dem Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J. Arweiler, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 août 1996, vol. 498, fol. 75, case 8. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur ff. (signé): Lentz.*

Für gleichlautende Ausfertigung, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, den 19. September 1996.

J. Seckler.

(33738/231/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**SANTANA INVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Hesperange.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 19 septembre 1996.

J. Seckler.

(33739/231/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**INTERNATIONAL BUSINESS CONSULTING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1424 Luxembourg, 1, rue Duchscher.

R. C. Luxembourg B 52.239.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée des actionnaires, tenue en date du 16 septembre 1996 que:

L'assemblée a élu en remplacement de Claude Bine et Claude Santaliestra, administrateurs démissionnaires:

Jean-Paul Legoux, administrateur de sociétés, demeurant à Bruxelles,

Jean-Louis Villaume, administrateur de sociétés, demeurant à Paris,

jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Elle a élu au poste de commissaire aux comptes en remplacement de FIDUCIAIRE DU CENTRE, S.à r.l., commissaire aux comptes démissionnaire:

Raoul Wagener, demeurant à Luxembourg,

jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Le siège social de la société a été transféré du L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II au 1, rue Duchscher, L-1424 Luxembourg.

*Pour la société*

*Signature*

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(33733/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**INDUSTRIA HOSPITALARIA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 39.778.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 25 juin 1996*

- La démission comme Administrateur de Mesdames Nadia Caldarelli et Liliana Bettoldi est acceptée.

- Madame Ornella Starvaggi, administrateur de société, CH-Chiasso, est nommée Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1997.

- Monsieur Paolo Dermitzel, économiste, CH-Cureglia, est nommé Administrateur-Délégué avec pouvoir de signature individuelle suivant l'article 6 des statuts de la société jusqu'à l'Assemblée Générale Statutaire de 1997.

Luxembourg, le 25 juin 1996.

Certifié sincère et conforme

INDUSTRIA HOSPITALARIA INTERNATIONAL S.A.

P. Rossi

*Administrateur-Délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 1996, vol. 484, fol. 71, case 4. – Reçu 500 francs.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

(33729/526/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 septembre 1996.

**EUROPE INVESTISSEMENT PLACEMENT GESTION, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 25.616.

Constituée le 13 mars 1987 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette. Les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 87 du 7 janvier 1987. Les statuts ont été modifiés le 8 mai 1990 et publiés au Mémorial C n° 236 du 16 juillet 1990.

Le bilan au 31 mars 1996, enregistré à Luxembourg, le 18 septembre 1996, vol. 484, fol. 65, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EUROPE INVESTISSEMENT PLACEMENT GESTION S.A.

SOCIETE GENERALE BANK & TRUST

Signature

(33349/045/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**FIDES INTER-CONSULT S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: L-2340 Luxembourg, 26, rue Philippe II.

H. R. Luxemburg B 52.925.

*Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 16. September 1996,  
abgehalten am Gesellschaftssitz*

Die Versammlung hat in der vorgenannten Sitzung einstimmig wie folgt beschlossen:

Herr Hans Kappes, Wirtschaftsprüfer/Steuerberater, Réviseur d'Entreprises, wohnhaft in D-Trier, wird zum weiteren geschäftsführenden Verwaltungsrat bestellt.

Luxemburg, den 16. September 1996.

Unterschrift  
Die Versammlung

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 1996, vol. 484, fol. 62, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(33352/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 septembre 1996.

**ODIILE HOLDING S.A., ORGANISATION DEVELOPMENT INVESTMENT IN LARGE ESTATES  
S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1445 Luxembourg-Strassen, 1A, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 30.983.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 10 décembre 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice au 30 septembre 1996,
2. Rapport du Commissaire aux Comptes pour l'exercice au 30 septembre 1996,
3. Délibération sur la dissolution éventuelle de la société en vertu de l'article 100 de la loi du 10 août 1915.
4. Approbation des comptes annuels au 30 septembre 1996.
5. Affectation du résultat,
6. Quitus aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
7. Divers.

I (04243/032/19)

Le Conseil d'Administration.

**EGELUX S.A., Société Anonyme, en liquidation,  
(anc. LUXELEC S.A.).**

Sur la demande expresse de l'actionnaire majoritaire, les actionnaires d'EGELUX S.A. (anciennement LUXELEC S.A.) sont invités à assister à une

**ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, 10, rue Willy Goergen, le mercredi 11 décembre 1996 à 11.00 heures, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

- Approbation du bilan et des comptes de l'exercice 1994;
- Quitus à donner aux deux coliquidateurs;
- Nomination d'un (des) liquidateur(s).

Le collège des coliquidateurs

M<sup>e</sup> C. Kaufhold

M<sup>e</sup> G. Krieger

I (04244/318/16)

**AMHURST CORPORATION, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 18.301.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 19 novembre 1996 n'ayant pas réuni le quorum exigé par la loi, les actionnaires sont convoqués à une

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 14, rue Aldringen, le 19 décembre 1996 à 11.30 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social à concurrence de 3.100.000,- USD (trois millions cent mille US Dollars) pour le ramener de son montant actuel de 3.500.000,- USD (trois millions cinq cent mille US Dollars) à 400.000,- USD (quatre cent mille US Dollars) par l'affectation du montant de la réduction de capital aux autres réserves.
2. Modification afférente à l'article 3 des statuts.
3. Réduction de la réserve légale à 40.000,- USD (quarante mille US Dollars) par l'affectation du surplus aux autres réserves.

Les actionnaires sont avertis que cette deuxième assemblée délibérera valablement, quelle que soit la portion du capital représenté conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

I (04232/029/21)

*Le Conseil d'Administration.*

**NOVAG INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 15.204.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée pour le 19 novembre 1996 n'ayant pas réuni le quorum exigé par la loi, les actionnaires sont convoqués à une

**DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social à Luxembourg, 14, rue Aldringen, le 19 décembre 1996 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Mise en liquidation de la société.
2. Nomination d'un liquidateur ou de plusieurs liquidateurs et détermination de ses ou de leurs pouvoirs.

Les actionnaires sont avertis que cette deuxième assemblée délibérera valablement, quelle que soit la portion du capital représenté conformément à l'article 67 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.

I (04233/029/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**LUXOR INVESTMENT COMPANY, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: Luxembourg, 10A, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 27.109.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of LUXOR INVESTMENT COMPANY will be held at the Registered Office in Luxembourg, 10A, boulevard Royal, on Wednesday 11th December, 1996 at 2.00 p.m., for the purpose of considering the following Agenda:

*Agenda:*

1. Management Report of the Directors for the year ended 30th September, 1996.
2. Report of the Auditor for the year ended 30th September, 1996.
3. Approval of the Annual Accounts as at 30th September, 1996 and appropriation of the earnings.
5. Discharge to the Directors in respect of the execution of their mandates to 30th September, 1996.
6. Ratification of the nomination of one Director.
7. Reduction of the number of Directors.
8. To receive and act on the statutory nomination for election of the Auditor for a new term of one year.
9. Miscellaneous.

The resolutions will be carried by a majority of those present or represented.

The Shareholders on record at the date of the meeting are entitled to vote or give proxies. Proxies should arrive at the Registered Office of the Company not later than twenty-four hours before the Meeting.

The present notice and a form of proxy have been sent to all shareholders on record at 15th November, 1996.

In order to attend the meeting, the owners of bearer shares are required to deposit their shares not less than five clear days before the date of the meeting at the Registered Office.

Proxy forms are available upon request at the Registered Office of the Company.

I (04207/755/27)

*By order of the Board of Directors.*

**MALAMUTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.  
R. C. Luxembourg B 31.928.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de notre société qui se tiendra le lundi 9 décembre 1996 à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels 1995 et affectation du résultat.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Elections.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration*  
Signature

I (04208/549/15)

---

**O-REVE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.  
R. C. Luxembourg B 27.828.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

de notre société qui se tiendra le lundi 9 décembre 1996 à 16.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels 1995 et affectation du résultat.
2. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
3. Elections.
4. Divers.

*Le Conseil d'Administration*  
Signature

I (04209/549/15)

---

**ATHENA, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 47.027.

The Board of Directors of the above-mentioned SICAV is pleased to invite the Shareholders of the Company of the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on December 5, 1996 at 11.00 a.m., at the registered office of the Company, with the following agenda:

*Agenda:*

Proposition to replace, subject to the approval of the LUXEMBOURG MONETARY INSTITUTE, the auditor COMPAGNIE DE REVISION, by Mr André Clybouw, Réviseur d'Entreprises.

Decisions on the above items require no quorum and may be passed by a simple majority of the votes present or represented.

I (04236/005/14)

*The Board of Directors.*

---

**FINANCIERE DE BEAUFORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 21.128.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le mercredi 11 décembre 1996 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration.
- Rapport du commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes annuels au 30 septembre 1996 et affectation des résultats.
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (04252/009/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DERVAN INVESTMENT HOLDING S.A., Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 3, avenue Pasteur.  
H. R. Luxemburg B 50.168.

Die Herren Aktieninhaber werden hierdurch eingeladen der

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

die am 6. Dezember 1996 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz stattfindet, beizuwohnen.

*Tagesordnung:*

1. Genehmigung der Berichte des Verwaltungsrates und des Kommissars 30. Juni 1996.
2. Genehmigung der Bilanz und Gewinn- und Verlustrechnung per 30. Juni 1996, sowie Zuteilung des Resultats.
3. Entlastung an den Verwaltungsrat und den Kommissar per 30. Juni 1996.
4. Verschiedenes.

I (04180/005/15)

Der Verwaltungsrat.

---

**INTERLEASE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxemburg, 2, boulevard Royal.  
R. C. Luxemburg B 31.078.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 10 décembre 1996 à 11.00 heures à l'Immeuble de l'Indépendance de la BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG S.A., au 69, route d'Esch, Luxemburg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des bilan et compte de profits et pertes au 30 septembre 1996.
3. Décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (04182/006/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**FONDS INVESTMENT, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 11, rue Aldringen.  
H. R. Luxemburg B 38.664.

Die Aktionäre der SICAV FONDS INVESTMENT werden hiermit zur

**AUSSERORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

einberufen, welche am Sitz der Gesellschaft am 29. November 1996 um 11.00 Uhr über folgende Tagesordnung befinden wird:

*Tagesordnung:*

1. Beschluss über die Auflösung der Gesellschaft.
2. Ernennung des Liquidators.
3. Festsetzung des Datums, an welchem eine neue Generalversammlung einberufen wird, um den Bericht des Liquidators zu genehmigen und den Liquidationskommissar zu ernennen.

Die Beschlüsse über die Tagesordnung verlangen ein Quorum von mindestens 50% und werden mit einer Mehrheit von 2/3 der abgegebenen Stimmen gefaßt. Jede Aktie berechtigt zu einer Stimme. Jeder Aktionär kann sich bei der Versammlung vertreten lassen.

II (04085/755/19)

Der Verwaltungsrat.

---

**BANCO AMBROSIANO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1946 Luxemburg, 2A, rue Louvigny.  
R. C. Luxemburg B 6.436.

Messieurs les actionnaires sont invités à assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le 29 novembre 1996 à 11.00 heures au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Prorogation de la durée de la société et modification afférente des statuts.

Pour être admis à l'assemblée, les actions au porteur devront être déposées pour le 20 novembre 1996 au plus tard au siège de la société. Le récépissé vaudra ticket d'admission.

II (04117/250/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**DOMFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 51.639.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société le 2 décembre 1996 à 14.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport de gestion;
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux comptes;
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 octobre 1996;
4. Affectation du résultat;
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
6. Elections statutaires;
7. Divers.

II (04061/507/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**LAMFIN S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.  
R. C. Luxembourg B 51.643.

Les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social de la société le 2 décembre 1996 à 15.00 heures avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport de gestion;
2. Présentation et approbation du rapport du Commissaire aux comptes;
3. Présentation et approbation du bilan et du compte de profits et pertes arrêtés au 31 octobre 1996;
4. Affectation du résultat, et décision de payer un dividende;
5. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux comptes;
6. Elections statutaires;
7. Divers.

II (04062/507/17)

*Le Conseil d'Administration.*

**FIDELITY PORTFOLIO SELECTOR, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Registered office: L-1021 Luxembourg, Kansallis House, place de l'Etoile.  
R. C. Luxembourg B 50.611.

Notice is hereby given that the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders of FIDELITY PORTFOLIO SELECTOR («the Fund») will be held at the registered office of the Fund in Luxembourg on Thursday 28th November 1996 at noon to consider the following agenda:

*Agenda:*

1. Presentation of the Report of the Board of Directors.
2. Presentation of the Report of the Auditors.
3. Approval of the balance sheet and income statement for the financial year ended 30th June 1996.
4. Discharge to the Board of Directors.
5. Election of eight (8) Directors, specifically the re-election of the following eight (8) present Directors: Messrs Edward C. Johnson 3d, Barry R.J. Bateman, Charles T.M. Colis, Sir Charles A. Fraser, Jean Hamilius, Glen R. Moreno, David J. Saul and Helmert Frans van den Hoven.
6. Approval of the payment of director's fees for the period ended 30th June 1996.
7. Election of the Auditors, specifically the election of COOPERS & LYBRAND, S.C., Luxembourg.
8. Consideration of such other business as may properly come before the meeting.

Subject to the limitations imposed by the Articles of Incorporation of the Fund with regard to ownership of shares by US persons or of shares which constitute in the aggregate more than three per cent (3 %) of the outstanding shares, each share is entitled to one vote. A shareholder may attend and vote at the meeting or may appoint a proxy to attend and vote. Such proxy need not be a shareholder of the Fund.

Holders of Registered Shares may vote by proxy by returning to the registered office of the Fund the form of registered shareholder proxy sent to them.

Holders of Bearer Shares who wish to attend the Annual General Meeting or vote at the meeting by proxy should contact the Fund, or one of the following institutions:

*in Luxembourg:*

- FIDELITY INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., Kansallis House, place de l'Etoile, B.P. 2174, L-1021 Luxembourg;
- BANKERS TRUST LUXEMBOURG S.A., 14, boulevard F. Roosevelt, L-2450 Luxembourg;

*in Germany:*

- BANKHAUS B METZLER SEEL, SOHN & CO, KGaA, grosse Gallusstrasse 12, D-60015 Frankfurt am Main;

*in Hong Kong:*

- FIDELITY INVESTMENTS MANAGEMENT (HONG KONG) LIMITED, 16th Floor, Citibank Tower, 3 Garden Road, Central Hong Kong.

To be valid, proxies must reach the registered office of the Fund on 25th November 1996 not later than noon (Luxembourg time).

October 1996.

II (04084/584/43)

*By order of the Board of Directors.*

---

**AIRE, ARAB INTERNATIONAL REAL ESTATE DEVELOPMENT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 37, rue Notre-Dame.  
R. C. Luxembourg B 14.073.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**POSTPONED ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *November 29th, 1996* at 12.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31st, 1995.
3. Examination of the report of the Statutory Auditor.
4. Discharge of the Directors and Statutory Auditor for the year 1995.
5. Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg Law on commercial companies of August 10th, 1915.
6. Miscellaneous.

II (04080/526/17)

*The Board of Directors.*

---

**BAMBI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.326.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *28 novembre 1996* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 1996, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 1996.
4. Divers.

II (04103/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BILLINGTON HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.329.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *28 novembre 1996* à 13.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 1996, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 1996.
4. Divers.

II (04104/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**HELIO FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.991.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 28 novembre 1996 à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 1996, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 1996.
4. Divers.

II (04105/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MYRTILLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.998.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 28 novembre 1996 à 16.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 1996, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 1996.
4. Divers.

II (04106/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SABLONVILLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 39.917.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui aura lieu le 28 novembre 1996 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 30 juin 1996, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 1996.
4. Divers.

II (04107/005/15)

*Le Conseil d'Administration.*